

## **Les îles de la mer Égée, Lazpa, le pays d'Aḥhiyawa et les Hittites**

Jacques FREU

*Université de Nice*

*Institut catholique de Paris (CESA)*

Some cuneiform texts found in the palace archives of Hattuša (Boğazköy), the hittite capital, are the principal source of information for the history of the Aegean islands and western Asia Minor from 15th to 13th century BC. The question of the nature of Hittite involvement in Aegean area is one of the recurring problems arousing arduous debate about the Mycenaean-Hittite relations and the contacts between Hittite and Greeks towards Miletus (hittite Milawa(n)da), Aegean coast and islands (Lesbos/Lazpa ?). Although most of this study is obviously based on written sources, use is also made of the rich archaeological evidence about Mycenaean sites along the western coast of Anatolia and the nearest islands (Samos, Rhodes, Dodecanese).

Les Hittites n'ont jamais été un peuple de marins. Bien que les récits rétrospectifs célébrant les conquêtes des anciens souverains aient crédité ceux-ci d'avoir « fait des mers leurs frontières », il ressort de toute notre documentation que les montagnards gasgas des chaînes pontiques ont empêché, dès la fin de l'Ancien Royaume et par la suite, les monarques hittites d'accéder aux rivages de la Mer Noire, sauf à de rares exceptions lors de raids en profondeur suivis par un repli rapide<sup>1</sup>.

Leur seul débouché maritime après cette époque a été pendant longtemps la cité portuaire d'Ura, située sur la côte méditerranéenne, très vraisemblablement à l'embouchure du Göksu (le Calycadnos classique) près de Silifke, une Séleucie hellénistique dont on savait qu'elle se nommait Hyria à une haute époque<sup>2</sup>.

1. E. VON SCHULER, *Die Kaškäer*, Berlin, 1965, p. 19-70, en particulier p. 20-22.
2. M. FORLANINI, « La regione del Tauro nei testi hittiti », *VO* 7, 1988, p. 129-169, en particulier p. 145-146 ; carte p. 131 ; A. LEMAIRE, « Ougarit, Oura et la Cilicie vers la fin du XIII<sup>e</sup> s. av. J.-C. », *UF* 25, 1990, p. 227-236 ; carte p. 236 ; *contra*, à tort, R. H. BEAL, « The location of cilician Ura », *AnSt* 42, 1992, p. 65-74 (Ura = Kelenderis/Aydincik).

La domination d'Ura, ville pourtant éloignée du cœur du Hatti, avait permis aux rois hittites, dès le XV<sup>e</sup> siècle avant notre ère, d'établir des relations avec l'île de Chypre, appelée Alaşıya à l'âge du Bronze. Mais cet important royaume dont les souverains ont entretenu avec la cour égyptienne une correspondance active, que nous font connaître des lettres retrouvées à el Amarna (Akhetaton, la capitale d'Akhenaton), datées du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, n'est jamais désigné comme une « île » dans les messages du roi d'Alaşıya adressés à son « frère », le pharaon, ni non plus dans les documents hittites. Une longue controverse a opposé les partisans de l'équation Alaşıya = Chypre et leurs adversaires. Il semble, malgré l'obstination de quelques irréductibles, que le problème soit maintenant définitivement réglé<sup>3</sup>. Dans les textes cunéiformes Alaşıya est Chypre et Kaptara la Crète. Les équivalents fournis par les inscriptions hiéroglyphiques et les suscriptions hiératiques des tablettes cunéiformes trouvées en Égypte sont respectivement Alasa (*i<sup>3</sup>r<sup>3</sup>s<sup>3</sup>*/Arasa) et Keftiu<sup>4</sup>. Deux documents en particulier apportent la preuve que le « pays d'Alaşıya » n'était accessible que par voie maritime, qu'il ne pouvait en aucun cas être situé en Anatolie ou en Syrie et que les Hittites y avaient débarqué :

1) une lettre d'el Amarna, EA 38<sup>5</sup>, montre que son roi avait dû répondre aux reproches d'un pharaon, sans doute Akhenaton, qui se plaignait des attaques de « pirates » lukka (des Lyciens) venus d'Alaşıya, contre les côtes du Delta. Ces Lukka étaient originaires de la Lytie et de la Carie classiques, comme l'ont prouvé les textes hiéroglyphiques hittites récemment publiés, avant tout l'inscription de Yalburt<sup>6</sup>. L'étude de cette nouvelle documentation a restitué leur véritable signification à de nombreux documents hittites souvent interprétés à contresens et a rendu caduques les spéculations de divers auteurs qui

3. Cf. C. BAURAIN, *Chypre et la Méditerranée orientale au Bronze Récent*, Paris, 1984, « Alashiya », p. 19-26 ; J. FREU, « Le monde mycénien et l'Orient », *LAMA* 10, 1989, p. 33-173, en particulier p. 154-170 (« Chypre et l'Orient ») ; contra, à tort, G. A. WAINWRIGHT, « Alashia-Alasia ; and Asy », *Klio* 14, 1915, p. 1-36 ; J. STRANGE, *Capthor/Keftiu. A new investigation*, Leiden, 1980 (Chypre=Keftiu !) ; R. S. MERRILLES, *Alashia Revisited*, Paris, 1987 ; A. NIBBI, *Wenamun and Alashiya reconsidered*, Oxford, 1985, p. 121-153 et *passim* ; C. VANDERSLEYEN, « L'Asie des Égyptiens : Babylone, Assour, la Crète, Chypre », qui ignore les sources hittites, *OLP* 25, 1999, p. 37-47.
4. J. A. KNUDTZON, *Die El-Amarna Tafeln* (EAT), Leipzig, 1915, I p. 296 (suscription hiératique de la tablette EA 39 : « s<sup>t</sup>n wr n ir3s3 ») ; MORAN, W., *The Amarna Letters*, Baltimore 1992, p. 112 ; cf. J. VERCOUTTER, *L'Égypte et le Monde Égéen Préhellénique*, Paris, 1951 ; ID., *Essai sur les relations entre Égyptiens et Préhellènes*, Paris, 1954 ; contra, à tort, J. STRANGE, A. NIBBI et C. VANDERSLEYEN, *op. cit.*, n. 2.
5. EAT I, p. 292-295 (EA 38) ; O. WEBER, EAT II, p. 1083-1084 ; W. MORAN, *Amarna Letters*, 1992, p. 111-112.
6. M. POETTO, *L'Iscrizione luvio-geroglifica di Yalburt*, St. Medit. 8, Pavia, 1993 ; cartes p. 128-129 ; J. D. HAWKINS, *The Hieroglyphic Inscription of the Sacred Pool at Hattusa (Südburg)*, StBoT Beih. 3, 1995, Appendix I : Yalburt, p. 66-85 ; F. C. WOUDHUIZEN, « The late hittite empire in the light of recently discovered luwian hieroglyphic texts », *JIES* 22, 1994, p. 53-81, en particulier p. 68-71 et *passim* (Yalburt).

cherchaient à déplacer des régions bien situées au sud-ouest de l'Anatolie sur les bords de la mer de Marmara !<sup>7</sup>.

2) La tablette *KBo XII 38* publiée par H. Otten et étudiée par H. G. Güterbock décrit les deux débarquements effectués à Alaşıya par le roi Tuthaliya IV (c. 1240-1215 av. J.-C.) et son fils Šuppiluliyama II (c. 1210-1185), ce dernier après avoir livré trois batailles « au milieu de la mer contre les ennemis d'Alaşıya ». Le fait est unique dans toute la littérature historique retrouvée à Boğazköy (Hattusa, la capitale du Hatti). Les Grands Rois hittites n'avaient jamais entrepris d'expédition maritime jusqu'à cette époque tardive de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Il est certain que la force navale qu'ils ont mobilisée pour débarquer à Chypre leur a été fournie par les principautés vassales de Syrie qui disposaient d'une flotte, en particulier les royaumes d'Ugarit et d'Amurru<sup>8</sup>. Le grand centre commercial d'Ura, dont la plupart des marchands hittites installés à Ugarit étaient originaires, peut avoir fourni son contingent à une opération qui se déroulait au large de son port.

Les côtes égéennes ont constitué, avec les provinces méridionales du Hatti que les victoires de Muršili II (c. 1318-1295 av. J.-C.) ont étendu de la Cilicie (le Kizzuwatna hittite) à la Pamphylie, le second débouché maritime de l'empire des Grands Rois. Or les rivages de l'Égée étaient les seuls à être frangés d'îles dignes de ce nom, formant un véritable archipel en bordure immédiate du continent, depuis Rhodes et le Dodécanèse jusqu'à Samos, Chios et Lesbos. Les recherches des archéologues ont permis d'y mettre à jour des habitats et des nécropoles minoens et mycéniens<sup>9</sup>. Au contraire le bassin oriental de la

7. J. G. MACQUEEN, « Geography and history in western Asia Minor in the second millennium B. C. », *AnSt* 18, 1968, p. 169-185 ; J. MELLAART, « Anatolian trade with Europe and anatolian geography and culture provinces in the Late Bronze Age », *ibid.*, p. 187-202 ; D. F. EASTON, « Hittite history and the trojan war » dans L. FOXHALL, J. K. DAVIES (éd.), *The Trojan War*, Liverpool, 1984, p. 23-44 ; J. MELLAART, « Troy VIIA in an anatolian perspective », *ibid.*, 63-82 (ces deux articles identifient Troie avec la ville d'Atriya en Lukka !).
8. H. OTTEN, « Neue Quellen zum Ausklang des hethitischen Reiches », *MDOG* 94, 1963, p. 1-23 ; G. STEINER, « Neue Alaşıya-Texte », *Kadmos* 1, 1962, p. 130-138 ; H. G. GÜTERBOCK, « The hittite conquest of Cyprus reconsidered », *JNES* 26, 1967, p. 73-81 ; C. BAURAIN, *op. cit.*, n. 3, p. 278-296 (*KBo XII 38* et *KBo XII 39*) ; T. R. BRYCE, *The Kingdom of the Hittites*, Oxford 1998, p. 355-358 et 365-366 ; C. KARASU dans P. TARACHA (éd.), « The Great Sea according to the hittite texts », *Silva Anatolica, Fs M. Popko*, Warszawa, 2002, p. 203 .
9. C. MEE, « Aegean trade and settlement in Anatolia in the second millennium B. C », *AnSt* 28, 1978, p. 121-156 ; ID., « Anatolia and the Aegean in the Late Bronze Age », dans E. H. CLINE, D. HARRIS-CLINE (éd.), *The Aegean and the Orient in the Second Millennium B. C.*, *Aegeum* 18, 1998, p. 137-145 ; L. RE, « Presenze micenee in Anatolia », dans M. MARAZZI, S. TUSA, L. VAGNETTI (éd.), *Traffici micenei nel mediterraneo, problemi storici e documentazione archeologica*, Taranto, 1986, p. 343-358 ; ID., « Testimonianze micenee in Anatolia », dans M. MARAZZI (éd.), *L'Anatolia Hittita. Repertori archeologici ed epigrafici*, Roma, 1986, p. 141-193 ; C. GATES, « Defining boundaries of a state : The Mycenaeans and their anatolian frontier », dans R. LAFFINEUR, W. D. NIEMEYER (éd.),

Méditerranée qui baigne la côte sud de l'Asie mineure ne possède, le cas de Chypre mis à part, aucune île d'une certaine importance, de même d'ailleurs que la Mer Noire au nord de la péninsule. Quelques îlots situés au large des côtes lyciennes sont les seuls « objets » qui pourraient entrer en ligne de compte en ce domaine, à l'extrême sud-ouest de la péninsule.

On a longtemps cru que la langue hittite ne disposait d'aucun mot susceptible de nommer une contrée insulaire. Ceci reste encore vrai en ce qui concerne le nésite, c'est-à-dire l'idiome propre au pays de Hatti devenu la « langue officielle » de la chancellerie impériale. Mais quelques textes hittites ont utilisé, en le faisant précéder d'un « clou de glose », un terme louvite, resté longtemps énigmatique, *guršawar/guršawan-*. Il appartenait à la langue, proche mais distincte du nésite, parlée par les habitants du sud et du sud-ouest de l'Anatolie. F. Starke a reconnu qu'il signifiait « île » dans un brillant article publié en 1981<sup>10</sup>. Cette découverte a permis de mieux comprendre deux textes malheureusement très mutilés dans lesquels le mot en question est utilisé et qui, par un hasard qui n'en est pas un, mentionnent aussi le pays d'Aḥhiyawa et le mettent en relation avec les « îles ». L'un d'eux est un fragment des annales du roi Muršili II, l'autre une lettre très certainement adressée par un souverain hittite au roi d'Aḥhiyawa<sup>11</sup>. L'étude de la langue, de l'orthographe et du « ductus » de ces fragments permet de situer leur rédaction à des dates rapprochées, au cours des règnes de deux Grands Rois successifs, Muršili II (c. 1318-1295 av. J.-C.) et, probablement, son fils, Muwatalli II (c. 1295-1271/1270).

### Aḥhiyawa et la première mention des « îles » (KBo III 4 II 30-32)

L'étude des rapports qu'ont entretenus entre eux les pays de Hatti et d'Aḥhiyawa est indispensable à une mise en perspective du contexte historique,

<sup>9</sup> *Politeia. Society and State in the Aegean Bronze Age*, Aegeum 12, 1995, p. 289-297 ; W. D. NIEMEYER, « The Mycenaeans in western Anatolia and the problem of the origins of the Sea Peoples », dans S. GITIN, A. MAZAR, E. STERN (éd.), *Mediterranean Peoples in Transition. Thirteenth to Early Tenth Centuries BCE*, Fs Trude Dothan, Jérusalem, 1998, p. 17-65 ; P. A. MOUNTJOY, « The east aegean-west anatolian interface in the Late Bronze Age: Mycenaeans and the kingdom of Ahhiyawa », *AnSt* 48, 1998, p. 33-67.

<sup>10</sup> F. STARKE, « Die keilschrift-luwischen Wörter für 'Insel' und 'Lampe' », *ZVS* 95, 1981, p. 141-157, en particulier p. 142-152 ; R. H. BEAL, « The ten years annals of great king Muršili II of Hatti », dans W. HALLO, K. LAWSON, YOUNGER, *The context of Scripture II*, Leiden, Boston, Köln, 2000, p. 82-90, émet des doutes infondés sur le sens de 'guršawanza', n. 21, p. 85-86, en référence au texte RS 25. 421 où le mot précédé du déterminatif GIŠ signifie « navire » (E. LAROCHE, *Ugaritica V*, 1968, p. 774-775).

<sup>11</sup> A. GOETZE, *Die Annalen des Mursilis (AM)*, MVAeG 38, Leipzig, 1933, p. 50-51 (KBo III 4 II 30-32) ; P. GRÉLOIS, « Les annales décennales de Mursili II (CTH 61, I) », *Hethitica* 9, 1988, p. 17-145, en particulier p. 61 et 79 ; G. F. DEL MONTE, *L'Annalistica Ittita*, TVOa 4. 2, Brescia, 1993, p. 64-66.

géographique et chronologique des fragments annalistiques et épistolaire hittites qui font mention des « îles » (KBo III 4 II 30-32 = AM 50-51 et KUB XXVI 91 ro 6')<sup>12</sup>. Le contenu des tablettes retrouvées à Boğazköy qui nous renseignent sur la situation existante dans la zone côtière de l'Anatolie occidentale et dans « l'archipel » qui lui fait face, doit par ailleurs être confronté aux résultats obtenus par la recherche archéologique aussi bien dans la péninsule que dans ses dépendances insulaires. Ce sont les expéditions lancées vers l'Ouest par les Grands Rois Tuthaliya II (c. 1425-1390 av. J.-C.) et son fils, associé au trône à la fin du règne de son père, Arnuwanda I (c. 1400-1370), qui ont très certainement mis en présence pour la première fois Hittites et « gens d'Aḥhiya ». La découverte à Boğazköy d'une épée de bronze de type égéen qui faisait partie du butin ramené à Ḫattusa par Tuthaliya II lors de sa campagne en Aššuwa en est la meilleure preuve. L'arme, une épée mycénienne de type B, avait peut-être appartenu à un guerrier achéen passé au service des ennemis du souverain hittite. Elle portait une inscription cunéiforme rédigée en langue akkadienne, qui avait été gravée sur ordre du vainqueur après son retour dans sa capitale : « Quand Tuthaliya, Grand Roi, a détruit le pays d'Aššuwa, ces épées il a dédiées au dieu de l'Orage, son seigneur »<sup>13</sup>. Les « Aḥhiyans » étaient installés depuis peu sur la rive occidentale de l'Asie mineure et dans les îles voisines, au témoignage de l'archéologie, quand la rencontre a eu lieu, si du moins on établit une équivalence entre « les gens d'Aḥhiya(wa) » des

<sup>12</sup> F. SOMMER, *Die Aḥhiyawā-Urkunden* (AU), München, 1932, AU IX (=KUB XXVI 91), p. 268-274; H. BOSSERT, *Asia*, Istanbul, 1946, p. 5; D. PAGE, *History and the Homeric Iliad* (HHI), Berkeley-Los Angeles, 1959, p. 108 et n. 37, p. 116-117 (attribution de XXVI 91 à Arnuwanda III); G. L. HUXLEY, *Achaeans and Hittites*, Oxford, 1960, p. 4-5 (*idem*) ; H. G. Güterbock, « The Aḥhiyawa problem reconsidered », *AJA* 87, 1983, p. 133-138, en particulier p. 134-135; S. HEINHOLD-KRAHMER, *Arzawa*, *TdH* 8, 1977, p. 267-269 ; S. KOŠAK, *Linguistica* 20, 1980, p. 41 (XXVI 91 attribué à Suppiluliuma) ; F. STARKE, *ZVS* 95, 1981, p. 146 et n. 18 ; D. EASTON, « Has been trojan war been found ? », *Antiquity* 227/LIX, 1985, p. 188-196, en particulier p. 192 ; F. SCHACHERMEYR, *Mykene und das Hethiterreich*, Wien, 1986, p. 277-278 ; A. HAGENBUCHNER, *Die Korrespondenz der Hethiter*, *TdH* 15-16, 1989, n° 219, p. 319-320 (datation : « à partir de Muwatalli ») ; J. FREU, « KUB XXVI 91: Les îles, le pays d'Aḥhiyawa et l'Aššuwa » dans *Hittites et Achéens*, *LAMA* 11, 1990, p. 10-14; E. H. CLINE, *Sailing the Wine-Dark Sea : International Trade and the Late Bronze Age Aegean*, Oxford, 1994, p. 121 ; S. DE MARTINO, « Personaggi e riferimenti storici nel testo oracolare ittito KBo XVI 97 », *SMEA* 29, 1992, p. 33-46, en particulier p. 44 ; ID., « L'Anatolia occidentale nel medio regno ittita », *Eothen* 5, Firenze, 1996, p. 30-33 ; P. TARACHA, « Mycenaeans, Aḥhiyawa and hittite imperial policy in the West: a note on KUB 26. 91 », dans Th. RICHTER, D. PRECHEL, J. KLINGER (éd.), *Kulturgeschichten. Altorientalische Studien*, Fs V. Haas, 2001, p. 417-422.

<sup>13</sup> A. ERTEKIN, I. EDIZ, « The unique sword from Boğazköy/Hattusa », dans M. J. MELLINK, E. PORADA, T. ÖZGÜC (éd.), *Aspects of Art and Iconography : Anatolia and its Neighbours*, Fs Nimet Özgür, Ankara 1993, p. 719-725 ; M. SALVINI, L. VAGNETTI, « Una spada di tipo egeo da Boğazköy », *PdP* 276, 1994, p. 215-236; E. H. CLINE, « Aššuwa and the Achaeans: The 'mycenaean' sword at Ḫattusa and its possible implications », *BSA* 91, 1996, p. 137-151.

textes hittites et les Grecs mycéniens, ce qui est une quasi-certitude<sup>14</sup>. Les « annales » des deux souverains (*CTH* 142 et *CTH* 143) donnent la liste des pays vaincus et assujettis qui avaient formé avant leur intervention la vaste confédération de l'Aššuwa dont le nom a perduré et est devenu celui de la province romaine d'Asie<sup>15</sup>. Parmi les principautés conquises il y a peu de doute que plusieurs d'entre elles, sinon toutes, étaient situées en bordure de l'Égée ou peu éloignées de ses côtes, comme le Karkiša ou le Wiluša par exemple. Bien que le toponyme Ahhiyawa ne se trouve pas dans les annales de Tuthaliya et d'Arnuwanda, c'est sûrement au cours de leurs règnes que les Hittites ont eu leurs premiers et rudes contacts avec les guerriers « achéens ». Tuthaliya II avait pris sous sa protection un dénommé Madduwatta, prince d'un pays occidental, qui avait été contraint de fuir devant Attaršiya, « l'homme d'Ahhiyawa », un redoutable condottiere disposant d'une importante troupe et de nombreux chars. Les souverains hittites avaient octroyé à leur nouveau « vassal » une principauté et l'avaient par la suite et à plusieurs reprises secouru contre ses ennemis, le roi d'Arzawa, Kupanta-Kurunta, et Attaršiya lui-même. Mais Madduwatta s'était réconcilié avec ceux-ci, avait conquis ou poussé à la révolte de vastes territoires de l'ouest et du centre de l'Anatolie avant d'aller piller, de conserver avec « l'homme d'Ahhiyawa » et un autre trublion, l'île d'Alašiya (Chypre), au grand dam du roi Arnuwanda<sup>16</sup>. Ces échecs des

14. E. FORRER, « Vorhomeriche Griechen in den Keilschrifttexten von Bogazköi », *MDOG* 63, 1924, p. 1-22 ; H. G. GÜTERBOCK, M. MELLINK, E. VERMEULE, « The Hittites and the Aegean World », *AJA* 87, 1983, p. 133-145 ; H. G. GÜTERBOCK, « Hittites and Akheans : a new look », *PAPS* 128, 1984, p. 114-122 ; F. SCHACHERMEYR, *Mykene und das Hethiterreich*, Wien, 1986 ; J. FREU, *Hittites et Achéens*, *LAMA* 11, 1990 ; articles de C. MEE, W. D. NIEMEYER, E. CLINE, C. GATES, et P. MOUNTJOY, cités n. 9, etc. ; *contra*, à tort : F. F. SOMMER, *AU* 1932, *passim* ; ID., « Ahhiyawa und keine Ende ? », *IF* 55, 1937, p. 160-297 ; G. STEINER, « Die Ahhiyawa-Frage heute », *Saeculum* 15, 1964, p. 365-392 ; Mulhy, J. D., « Hittites and Achaeans : Ahhiyawa redomitus », *Historia* 23, 1974, p. 129-145 ; S. KOŠAK, « The Hittites and the Greeks », *Linguistica* 1980, p. 35-48 ; A. ÜNAL, « Two peoples on both sides of the aegean sea : Did the Achaeans and the Hittites know each other ? », dans H. I. H PRINCE MIKASA (éd.), *Essays on Ancient Anatolian and Syrian Studies in the 2nd and 1st millenia B. C.*, *BMECCJ* 4, Wiesbaden, 1991, p. 16-44 ; J. G. MACQUEEN et J. MELLAART, *op. cit.* n. 7, situaient Ahhiyawa en Thrace et en Troade ; A. Ünal, dans la péninsule de Gallipoli et en Troade.
15. H. BOSSERT, *Asia*, Istanbul, 1946, p. 27-33 et *passim* ; D. PAGE, *History and the Homeric Iliad*, 1959, p. 102-112 ; nn. 20-37, p. 114-117 ; J. GARSTANG, O. R. GURNEY, *The Geography of the Hittite Empire*, London, 1959, p. 105-107 ; O. CARRUBA, « *CTH* 142 : Annalen des Tuthaliya », dans *Beiträge zur mittelhethitischen Geschichte* I, *SMEA* 18, 1977, p. 156-163 ; H. G. GÜTERBOCK, « Troy in hittite texts ? Wiluša, Ahhiyawa and hittite history », dans M. J. MELLINK (éd.), *Troy and the Trojan War*, Bryn Mawr, 1986, p. 33-44, en particulier p. 39-41 ; G. F. DEL MONTE, *Annalisticā ittīta*, 1993, p. 143-145 ; S. DE MARTINO, *L'Anatolia Occidentale nel Medio Regno Ittita*, *Eothen* 5, 1996, p. 13-22 ; J. FREU, « Les relations entre Troie et le monde hittite », dans L. ISEBAERT, R. LEBRUN (éd.), *Questiones Homericæ*, *Acta Colloquii Namurcensis* (1996), Louvain-Namur 1998, p. 95-118, en particulier p. 99-100 (doutes concernant l'équation Wilusa = Ilios).
16. A. GOETZE, *Madduwattas*, *MVAeG* 32, 1927, vo 85-90 (§ 36-37) p. 36-39.

Hittites ont, malgré le procès intenté à Madduwatta, peut-être par contumace, distendu les liens entre le Ḫatti et les régions égéennes de l'Asie mineure, ce que reconnaît le traité conclu postérieurement avec le Wiluša par le roi Muwatalli II vers 1290 av. J.-C.<sup>17</sup>. La situation du royaume s'est aggravée sous le roi Tuthaliya III et il a fallu attendre le redressement opéré par le véritable fondateur du Nouvel Empire, Šuppiluliuma (c. 1350-1319 av. J.-C.), pour que des allusions soient faites de nouveau aux pays de l'Ouest. Des relations entre les cours de Ḫattuša et d'Ahhiyawa ont été nouées au cours du règne et il est probable que la reine Henti, l'épouse du grand conquérant, a été exilée en Ahhiyawa vers 1330 avant notre ère. Ce qui a permis à Šuppiluliuma d'épouser une fille du roi cassite de Babylone, Burnaburiaš II, qui a repris le nom prestigieux de Tawananna<sup>18</sup>. Une correspondance diplomatique régulière entre les souverains du Ḫatti et d'Ahhiyawa a commencé très probablement à cette époque. L'exemplaire le plus complet de ces échanges épistolaires, bien qu'il ne s'agisse que de la troisième tablette et de la fin du message, est la « lettre Tawagalawa » (*CTH* 181), dans laquelle les noms de l'expéditeur et du destinataire ont malencontreusement disparu avec la première partie de l'envoi. Les fragments *KBo* III 4 II 30-32 et *KUB* XXVI 91, qui parlent des « îles », ne sont explicables qu'en tenant compte des riches données fournies par ce précieux document (*KUB* XIV 3 = *CTH* 181). H. G. Güterbock a repris l'étude de ce texte fondamental en ce qui concerne les relations entre le Ḫatti et les régions de l'Ouest, y compris les îles de l'Égée, et a rendu hommage à cette occasion aux premières intuitions d'Émile Forrer, un hittitologue génial mais aventurieux qui s'était attiré les foudres de ses collègues<sup>19</sup>. Güterbock a ainsi définitivement réfuté les arguties de F. Sommer concernant le rang du roi d'Ahhiyawa que le « Soleil » hittite considérait bien, contrairement à l'opinion défendue par ce dernier, comme un « Grand Roi », son « frère » et son « égal », ce que dit sans équivoque le texte en question<sup>20</sup>. Cette recon-

17. J. FRIEDRICH, *Staatsverträge des Hatti-Reiches* (SV), Leipzig, II, 1930, p. 51-83 (*CTH* 76), § 2-3, p. 50-53 ; G. BECKMAN, *Hittite Diplomatic Texts*, Atlanta, 1996, n° 13, 82-88, p. 82 ; H. G. GÜTERBOCK, *op. cit.*, n. 15 p. 36.
18. F. SOMMER, *AU* XIII, p. 298-306 (*KUB* XIV 2).
19. D. SZEMERÉNYI, « Hounded out of Academy... The sad fate of a genius », dans F. IMPARATI (éd.), *Studia di Storia et di Filologia Anatolica*, *Fs G. Pugliese Carratelli*, *Eothen*, Firenze 1988, p. 257-293.
20. E. FORRER, *Forschungen* I, 2, 1929, p. 95-232 ; F. SOMMER, *AU* I, 2-194 (*KUB* XIV 3) ; T. R. BRYCE, « Some reflections on the historical significance of the Tawagalawa's letter », *OR* 48, 1979, p. 91-96 ; S. HEINHOLD KRAHMER, « Untersuchungen zu Pijamaradu », *OR* 52, 1983, p. 81-97 ; *OR* 55, 1986, p. 47-62 ; I. SINGER, « Western Anatolia in the thirteenth century BC », *AnSt* 33, 1983, p. 205-217, en particulier p. 202 ; M. POPKO, « Zur Datierung des Tawagalawa-Briefes », *AoF* 11, 1984, p. 199-203 ; D. W. SMIT, « *KUB* XIV 3 and hittite history », *Talanta* 22/23, 1990, p. 79-111 ; H. G. GÜTERBOCK, « Wer was Tawagalawa ? », *OR* 59, 1990, p. 157-165 ; A. ÜNAL, *op. cit.*, n. 14, 1991, p. 32-36 ; V. PARKER, « Zum Text des Tawagalawa-Briefes : Ahhiyawa-Frage und Textkritik », *OR* 68, 1999, p. 61-83, cherche, à tort, à rendre à Tawagalawa le rôle attribué à juste titre à Piyanaradu par S. Heinhold-Krahmer, I. Singer I. et H. G. Güterbock ; cf. O. R. GURNEY,

naissance du rang éminent d'un souverain lointain siégeant « au-delà des mers » était certainement antérieure à la rédaction de *CTH* 181, quelle que soit l'identité de l'auteur de cette longue épître qui pose autant de questions qu'elle permet d'en résoudre. Le fils et second successeur de Šuppiluliuma, Muršili II, a engagé une vaste opération militaire destinée à détruire le grand rival du Ḫatti dans les pays louvites, le royaume d'Arzawa, offensive menée sans défaillance par le Grand Roi et son frère, le roi de Karkemiš, au cours de l'an III et de l'an IV du règne (1316-1315 av. J.-C.). Le succès des Hittites a été complet et s'est traduit par des déportations massives de populations. Mais l'avance du Grand Roi avait été précédée d'un raid mené par deux de ses généraux contre la cité de Milawanda qu'ils avaient détruite (*KUB XIV 15 I 23'-26'*). L'état lacunaire de la tablette rend difficile la lecture de ce fragment d'annales<sup>21</sup>. Pour E. Forrer c'était le roi d'Arzawa, Uḫhaziti, nommé en premier, qui avait poussé à la révolte Milawanda, ce qui, si l'on admet que la cité dépendait du roi d'Aḥhiyawa à cette époque, prouverait que Muršili avait agi au mieux des intérêts de celui-ci<sup>22</sup>. F. Sommer préférerait comprendre que c'était le roi d'Aḥhiyawa qui avait envoyé ses troupes ravager la cité<sup>23</sup>. Les noms des généraux qui ont mené l'opération, Gulla et Malaziti (« l'homme de l'Euphrate » en louvite) prouvent que ceux-ci étaient des officiers du roi hittite. La phrase mise à la première personne (« j'envoyai... »), a pour sujet le roi Muršili, comme l'a supposé A. Goetze<sup>24</sup> et, à sa suite, S. Heinhold-Krahmer<sup>25</sup> et H. G. Güterbock<sup>26</sup>. Il subsiste cependant des interrogations sur le sens de ce passage des «Ausführliche Annalen» (*KUB XIV 15 I 23'-26' = AM 36-39*) :

23' *ma-ah-ha-an-ma ha-me-eš-ha-an-za ki-ša-at nu "U-uh-[ha-LÚ-iš...*

24' *nu-kán KUR 𒌨Mi-il-la-wa-an -da A-NA LUGAL KUR Ah-hi-u-[wa-a...*

25' *nu-kán "Gu-la-an "Ma-la-LÚ-in ÉRIN. MEŠ A[NŠE.KUR.RA.MEŠ-ya] pa-ra-a n[e-eħ-hu-un...*

26' *GUL-ah-hi-ir na-at IS-TU NAM.RA.MEŠ G[UD.ME]Š UDU.HI.A ša-a-ra da-a-ir [...]*

« Quand le printemps fut venu, alors Uḫhaziti.../ et le pays de Milawanda au roi d'Aḥhiyawa.../ [Moi, Muršili, j'en]voyai Gulla et Malaziti avec troupes et chars. Et ils attaquèrent [le pays de Milawanda] / et ils le détruisirent/ [et ils ramenèrent à Ḫattuša] captifs, gros et petit bétail ».

« The authorship of the Tawagalawas letter », dans P. TARACHA (éd.), *Silva Anatolica, Fs. M. Popko*, Warszawa, 2002, p. 133-141.

21. A. GOETZE, *AM*, p. 36-39 et p. 234-237 (*KUB XIV 15 I 23'-26'*) ; G. F. DEL MONTE, *Annalistica* p. 77 ; F. SOMMER, *AU XIV*, p. 307-309 ; H. G. GÜTERBOCK, *AJA* 87, 1983, p. 134-135 ; F. SCHACHERMEYR, *Mykene und das Hethititerreich*, Wien, 1986, p. 187-188 ; S. HEINHOLD-KRAHMER, *Arzawa*, *TdH* 8, 1977, p. 97-100 ; J. FREU, *Hittites et Achéens*, *LAMA* 11, 1990, p. 23-24.
22. E. FORRER, *Forschungen I*, Erkner bei Berlin, 1926, p. 45 et 98.
23. F. SOMMER, *AU XIV*, p. 307-309.
24. A. GOETZE, *AM*, p. 36-39 et p. 234-237.

A. Goetze et H. G. Güterbock font d'Uḫhaziti, dont le nom est suivi par une lacune, l'instigateur du ralliement supposé de Milawanda à une coalition formée par les rois d'Aḥhiyawa et d'Arzawa contre le Ḫatti. Mais le texte ne dit pas cela et il est plausible de supposer que l'action menée contre Milawanda a été ordonnée par Muršili en accord avec le roi d'Aḥhiyawa, ce que semble confirmer le fait que ce dernier livrera peu après un prince d'Arzawa réfugié auprès de lui au Grand Roi hittite. Le pouvoir achéen, lointain, est sans doute resté neutre dans cette affaire alors que Milawanda, dont la lettre Tawagalawa démontre qu'elle jouissait d'une grande autonomie à l'égard du lointain Grand Roi d'Aḥhiyawa, prenait le parti de l'Arzawa. De nombreux spécialistes ont refusé de suivre F. Sommer dans ses dénégations systématiques et acceptent maintenant la plupart des hypothèses contestées qu'Émile Forrer avait mises en avant à propos des relations entre Grecs et Hittites. Ils considèrent comme très probable que les gens d'Aḥhiya(wa) aient été les Achéens d'Homère et que Milawanda/Milawatta ait été située à Milet/Balat. Le Tawagalawa de *CTH* 181 était vraisemblablement un Étéocle ('ΕτεFοκλέFης), sûrement le frère et peut-être le prédecesseur du roi d'Aḥhiyawa destinataire de cette lettre. De même Alakšandu de Wiluša, connu par le traité *CTH* 76, était-il sans doute un Alexandre<sup>27</sup>. La recherche archéologique en Anatolie occidentale et dans les îles de l'Égée orientale apporte un appui décisif à ces conclusions. Les fouilles entreprises dans les îles situées au large de la côte de l'Asie mineure, sur le site de Balat (Milet) et dans d'autres centres de la future Ionie ou de la Carie, ont en effet mis à jour des exemplaires à peu près intacts de vases de tous types et surtout de nombreux tessons appartenant à la céramique crétoise et grecque de l'âge du Bronze. Les coupes, les tripodes, les amphores, les « calices », les « stirrup jars », les « pilgrim flasks » ainsi que des armes et des bijoux de même origine ont été retrouvés dans des habitats et des tombes fidèles aux traditions architecturales et funéraires minoennes et mycéniennes. L'expansion des Crétois minoens a commencé très tôt dans l'Égée, dès le Minoen Moyen I-II. Elle a pris l'allure d'une grande entreprise de colonisation dans les îles et dans la future Ionie au MM III et au Minoen Récent I. La cité minoenne de Balat (Milet IV) a été contemporaine du Minoen Récent IA et du MR IB (c. 1700-1490 av. J.-C. en chronologie haute ou c. 1650-1430 en chronologie basse)<sup>28</sup>. Les fouilles profondes menées sur le site ont montré que le complexe architectural minoen mis à jour recelait des

25. S. HEINHOLD-KRAHMER, *Arzawa*, *TdH* 8, 1977, p. 97-100.

26. H. G. GÜTERBOCK, « The Aḥhiyawa problem reconsidered », *AJA* 87, 1983, p. 133-138, en particulier p. 134-135.

27. E. LAROCHE, *Les Noms des Hittites*, Paris, 1966, n° 21, p. 26 ; H. G. GÜTERBOCK, « The names Alakšandus and Kukunniš », dans « Troy in the hittite texts ? », *op. cit.*, n. 15, 1986, p. 34-35 ; J. FREU, « Troie et le monde hittite », dans *Quaestiones Homericæ*, *op. cit.*, n. 15, 1998, p. 101-102 et n. 31.

28. W. D. NIEMEIER, *op. cit.*, n. 9, *Fs T. Dothan*, 1998, p. 28-29.

restes de fresques avec représentations de lis, de griffons ailés et de papyrus, des « cornes de consécration », des statuettes de figurants en bronze et, sur un vase, des signes linéaires A. La poterie décorée minoenne représentait 95 % du total des tessons ou vases retrouvés alors que 5 % seulement de ceux-ci étaient typiquement anatoliens. Un incendie provoqué peut-être par un séisme a mis fin au comptoir crétois de Milet alors que les établissements voisins de même origine, sur le continent ou dans les îles, étaient détruits ou abandonnés à Iasos, Cnide Teichoussa (Akbuk), Rhodes (Ialysos /Trianda) et dans les îles de Telos, Kos (Serraglio), Kalymnos et Samos<sup>29</sup>.

À Balat, la ville mycénienne (Milet V) qui a succédé à la cité minoenne et a été probablement édifiée vers 1430/1420 av. J.-C., a été contemporaine de l'Helladique Récent IIIB et du HR IIIA (c. 1450-1300). C'est elle qui a sûrement servi de base aux aventuriers achéens qui, à l'instar du protagoniste de « l'affaire Madduwatta », Attarşıya, ont lancé des raids à l'intérieur de l'Anatolie et se sont heurtés aux Hittites à la fin du XV<sup>e</sup> siècle avant notre ère. À la même époque, des comptoirs mycéniens ont été installés dans les îles du Dodécanèse, à Kos (Serraglio), Kasos, Kalymnos, Telos, ainsi qu'à Rhodes (Trianda/Ialysos) et à Samos (Tigani). Sur la côte, les Mycéniens ont fréquenté ou occupé la péninsule d'Halicarnasse (Müsgebi), Iasos, Cnide, Didymes, Éphèse, Clazomènes, Colophon, Érythrées et, plus au nord, Menemen-Panaztepe, dont on ignore le nom antique<sup>30</sup>.

29. A. FURUMARK, « The settlement at Ialysos and aegean history », *Opuscula Archaeologica* 6, 1950, p. 150-271, en particulier p. 176-177 et *passim* ; C. MEE, « Aegean trade and settlement in Anatolia in the second millennium B. C. », *AnSt* 28, 1978, p. 121-156 ; ID., « Anatolia and the Aegean in the Late Bronze Age », *Aegeum* 18, 1998, p. 137-145, p. 137 ; C. LAVIOSA, « The minoan thalassocracy, Iasos and the carian coast », dans R. HÄGG, N. MARINATOS, *The Minoan Thalassocracy : Myth and Reality*, Stockholm, 1984, p. 183 ; W. SCHIERING, « The connections between the oldest settlement at Miletus and Crete », *ibid.*, p. 187-188 ; W. D. NIEMEIER, « The end of minoan; thalassocracy », *ibid.*, p. 205-214 ; ID., « Creta, Egeo e Mediterraneo agli inizi del bronzo tardo », dans M. MARAZZI, S. TUSA, L. VAGNETTI (éd.), *Traffici Micenei nel Mediterraneo*, Taranto, 1986, p. 245-260 ; ID., « Minoans and Mycenians at Bronze Age Miletus and other sites in western Anatolia », *Fs T. Dothan*, 1998, p. 27-30 ; W. SCHIERING, « Zu den Beziehungen zwischen den ältesten Siedlung von Milet und Kreta », dans W. MÜLLER-WIENER (éd.), *Milet 1899-1980. Ergebnisse, Probleme und Perspektiven einer Ausgrabung*, 1986, p. 11-15 ; W. VOIGTLANDER, « Umriss eines vor-und frühgeschichte Zentrums an der karisch-ionische Küste », *AA* 1986, p. 613-667, en particulier p. 614-624 et 644-650 ; ID., « Abkük-Teichiussa », *AA* 1988, p. 605-608 ; H. PARZINGER, « Zu frühesten Besiedlung Miles », *IstMit* 39, 1989, p. 415-431.
30. C. MEE, C., *op. cit.*, 1978 et 1998, *passim* ; W. VOIGTLANDER, « Die mykenische Stadtmauer von Milet », *IstMit* 25, 1975, p. 17-34 ; W. SCHIERING, « Milet : Ein Erweiterung der Grabung östlich des Athena-Tempels », *IstMit* 29, 1979, p. 77-108 ; K. GÖDECKEN, « A contribution on the early history of Miletus. The settlement in mycenaean times and its connections overseas », dans E. FRENCH, K. A. WARDLE, *Problems in Greek Prehistory*, Bristol, 1988, p. 307-318 ; C. GATES, *op. cit.*, n. 9, *Aegeum* 12, 1995, p. 289-297 ; W. D. NIEMEIER, *Fs T. Dothan*, 1998, p. 31-41 et *passim* ; P. MOUNTJOY, *op. cit.*, n. 9, *AnSt* 48, 1998, p. 33-67.

Les Grecs mycéniens, qui ont reconstruit Milet (V) vers 1430 av. J.-C., y ont bâti des maisons à megaron et à ante avec des foyers ronds tapissés d'argile. Ils ont utilisé la poterie mycénienne du HR IIIB et du HR IIIA. Cette première colonie grecque a été détruite plus d'un siècle après sa fondation, vraisemblablement du fait d'une « kriegerische Zerstörung », vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>31</sup>. La couche de destruction qui a scellé les ruines de la cité contenait en effet une poterie caractéristique de la période de transition entre l'Helladique Récent IIIA2 et le HR IIIB1 (avec quelques vases crétois du Minoen Récent IIIA2). Cette céramique comprenait des cratères, des tripodes, des amphores, des coupes, de la poterie domestique non peinte et des figurines en « phi ». Seuls 5 % des tessons appartenaient à la céramique micacée anatolienne<sup>32</sup>. On a longtemps cru que la transition entre HR III A2 et HR IIIB1 se situait vers 1340-1330 av. J.-C.<sup>33</sup> mais la présence d'une vaisselle bien datée du HR IIIA2 dans le navire marchand, très probablement cananéen, coulé au large d'Ulu Burun, sur la côte lycienne, a prouvé que cette catégorie de vases était encore en usage à l'extrême fin du XIV<sup>e</sup> siècle avant notre ère. La datation du bois ayant servi à construire le bateau, faite au moyen des procédés scientifiques les plus modernes (RC<sup>14</sup> et dendrochronologie), a en effet démontré que celui-ci provenait d'arbres abattus quelques années seulement avant l'année 1300, laquelle était donc le terminus *post quem* du Helladique Récent IIIA2<sup>34</sup>.

Il est dans ces conditions quasiment certain que la destruction de Milet par les troupes hittites de Muršili II a été responsable de la couche de cendres et de débris retrouvée par les archéologues sur le site et attribuée à la phase finale du HR IIIA2. Les annales du Grand Roi permettent d'en préciser la date, en l'an III du règne, c'est-à-dire en 1316/1315 av. J.-C., si l'on admet que l'éclipse observée en l'an X de Muršili est bien celle d'avril 1308<sup>35</sup>. Une coïncidence aussi extraordinaire entre les résultats obtenus par la recherche historique d'un côté et par des « sciences dures » de l'autre est trop remarquable pour être fortuite. Elle apporte une preuve décisive aux hypothèses formulées dans les années 20 du siècle dernier par E. Forrer.

31. S. HEINHOLD-KRAHMER, *TdH* 8, 1977, p. 97-98 ; C. MEE, « Miletus-Balat », *AnSt* 28, 1978, p. 133-137, en particulier p. 135-136 ; J. FREU, *LAMA* 10, 1989, p. 105-106 ; ID., *LAMA* 11, 1990, p. 23-24 ; W. D. NIEMEIER, *Fs T. Dothan*, 1998, p. 38.
32. P. MOUNTJOY, *Mycenaean Pottery : An Introduction*, Oxford, 1993, p. 79-89 ; W. D. NIEMEIER, *Fs T. Dothan*, 1998, p. 32-34 ; contra, à tort, A. ÜNAL, *op. cit.*, 1991, p. 24, qui minimise la part de la céramique mycénienne.
33. P. WARREN, V. HANKEY, *Aegean Bronze Age Chronology*, Bristol, 1989, p. 169 (chronologie basse) ; S. W. MANNING, *The Absolute Chronology of the Aegean Early Bronze Age : Archaeology, Radiocarbon and History*, Sheffield, 1995, p. 217 (chronologie haute : fin du HR IIIA2 : « 1360/1325 B. C. E. »).
34. P. A. KUNIOLM, *et al.*, « Anatolian tree rings and the absolute chronology of the eastern mediterranean 2220-718 B. C. », *Nature* 381, 1996, p. 780-783.
35. G. WILHELM, J. BOESE, « Absolute Chronologie und die hethitische Geschichte des 15. und 14. Jahrhunderts v. Chr. », dans P. ÅSTRÖM (éd.), *High, Middle or Low ? I*, Gothenburg, 1987, p. 74-116, en particulier p. 105-108.

Les Mycéniens ont rapidement reconstruit Milet (VI) et l'ont fortifié au cours du XIII<sup>e</sup> siècle. Les nombreux vases du HR IIIB retrouvés ici ont été en grande partie fabriqués sur place et ont été les produits d'un « atelier » régional ayant son style propre qui a répandu ses divers modèles de vaisselle, de luxe ou domestique, en Ionie et en Carie, à Iasos, Cnide, Éphèse, etc. ainsi que dans les îles, à Rhodes, Kos, Kalymnos, etc.<sup>36</sup>. Mais des poteries mycénienes ont aussi été importées d'Argolide et de Crète alors que la céramique de Milet et des îles a, de son côté, alimenté des exportations vers la Grèce (Tirynthe), vers Ugarit et vers le Levant<sup>37</sup>.

Le complexe architectural mis au jour au cours des fouilles récentes est typiquement mycénien par le style de ses constructions et ses « megaras ». Un bâtiment à corridor en partie excavé appartenait probablement au palais de la cité<sup>38</sup>. Le mur à redans et casemates (Kastenmauer) de 1200 mètres environ qui a entouré la ville a été bâti selon les techniques utilisées en pays hittite. Cette influence anatolienne dans l'art de la fortification n'a pas été limitée à Milet et se retrouve à Tirynthe dont les remparts à casemates ont été édifiés au cours du XIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Or il est avéré que les trouvailles « d'objets hittites » dans les îles et en Grèce ont été très rares, sans commune mesure avec le nombre des « aegyptiaca » mis à jour dans les pays égéens. Des influences réciproques ont cependant existé entre le Hatti et le pays d'Aḥhiyawa, Milawanda servant souvent d'intermédiaire entre les deux rives de l'Égée. Le cas des forteresses en est un exemple. La porte des lions à Mycènes, qui n'est pas sans rappeler le symbole royal qu'incarnaient les lions de Ḫattuša, en est un autre<sup>39</sup>. Mais ce sont les contacts humains qui ont eu le plus de conséquences en ce domaine, comme le montre le cas de l'aurige du roi hittite, parent de la reine, qui avait aussi conduit le char de Tawagalawa, le frère du roi d'Aḥhiyawa, selon les affirmations du roi hittite lui-même en *CTH* 181. La découverte à Boğazköy sur un vase datant de c. 1400 av. J.-C. de la représentation d'un guerrier, sans doute achéen, coiffé du « boar tusk helmet » et brandissant l'épée a eu pour pendant la publication d'un fragment de cratère retrouvé à Milet, dans la couche correspondant au HR III B/C, qui était décoré par le dessin d'une « tiare à cornes », la coiffure des dieux et des rois en pays hittite<sup>40</sup>. Par

36. C. MEE, *AnSt* 28, 1978, p. 121-156; ID., *Aegeum* 18, 1998, p. 137-145. C. GATES, « Defining boundaries of a state : The Mycenaeans and their anatolian frontier », *Aegeum* 12, 1995, p. 289-297 ; W. D. NIEMEIER, *Fs T. Dothan*, 1998, p. 38-41 ; P. MOUNTJOY, *AnSt* 48, 1998, p. 33-67.

37. J. C. COURTOIS, « Corpus céramique de Ras Shamra-Ougarit II », *Ugaritica* VII, 1978, p. 319 et 346-350 ; ID., « Yabrinu et le palais sud d'Ougarit », *Syria* 47, 1990, p. 103-143, en particulier p. 119 (fig. 41) et p. 134-140 (fig. 54), carte p. 136 ; P. MOUNTJOY, *AnSt* 48, 1998, p. 50-51.

38. W. D. NIEMEIER, *Fs T. Dothan* 1998, p. 34-36, fig. 12.

39. W. D. NIEMEIER, *ibid.*, 43 ; N. C. SCOUFOPOULOS, *Mycenaeans Citadels*, Göteborg, 1971, p. 101.

40. K. BITTEL, « Tonschale mit Ritzverzierung am Boğazköy », *Revue Archéologique* 1976, p. 9-14 ; H. G. GÜTERBOCK, *PAPS* 128, 1984, p. 115 ; W. D. NIEMEIER, *Fs T. Dothan*, 1998, photo 15 p. 39 et fig. 13a p. 42.

ailleurs la mention, sur des tablettes de Pylos écrites en linéaire B, de femmes (esclaves ?) désignées d'après leur origine, *mi-ra-ti-ja* et sur une tablette de Thèbes d'un homme, *mi-ra-ti-jo*, montre que des gens de Milet ont été amenés (vendus ?) en Grèce. Le même sort a été partagé par des femmes de Cnide (*ki-ni-di-ja*), de Zephyros/Halicarnasse (*ze-pu3-ra3*) et probablement d'Aššuwa (a -\*64-ja, c'est-à-dire sans doute *aswija*)<sup>41</sup>.

Les onze « tombes à chambre » du cimetière de Değirmençepe, situé à un kilomètre et demi au sud-ouest de Milet, recelaient armes, vases et joyaux du plus pur style mycénien. La permanence des coutumes funéraires est le signe le plus fort du dense peuplement achéen de la région, d'autant plus que les 48 tombes à chambre mises à jour plus au sud, à Müsgebi dans la péninsule d'Halicarnasse, sont caractéristiques du « mycénien standard » et contenaient uniquement des vases importés de Milet, de Rhodes, de Kos ou d'Argolide et datant du HR IIIA2-B. L'idée que la poterie mycénienne ne représenterait qu'une faible proportion de l'ensemble des trouvailles faites à Milet et ailleurs ne tient pas compte des résultats obtenus par les recherches les plus récentes. Des ensembles archéologiques comparables et de même époque ont été découverts dans les îles, au cimetière de Ialysos/Trianda (à Rhodes dont tout le territoire témoigne alors d'une occupation mycénienne très dense), dans les établissements de Serraglio III (à Kos), de Kalymnos, de Samos (à l'Héraion et à Mylo), etc. Une zone mycénienne très compacte s'est étendue, au cours du HR IIIA2-B, de Müsgebi/Halicarnasse à Éphèse en passant par Milet, ainsi que sur l'archipel du Dodécanèse, à Rhodes et à Samos. Au nord de l'embouchure du Méandre la présence des Achéens a été beaucoup plus clairsemée, à Colophon, Clazomènes, Érythrées et Menemen-Panaztepe<sup>42</sup>. Il semble peu probable dans ces conditions que les grandes îles de Chios et Lesbos, où l'on a retrouvé beaucoup moins de témoignages de la présence ou des activités commerciales des Mycéniens qu'à Troie, pourtant restée une cité anatolienne, aient été colonisées à cette époque.

Il faudra attendre l'âge du Fer pour que les Grecs s'y installent. Cette constatation est importante pour juger du cas de « Lazpa » dont le nom est associé dans un texte du roi Mursili II à celui d'Aḥhiyawa et qui paraît avoir été une île au témoignage de la lettre du roi de Šeha, *CTH* 191<sup>43</sup>. S'agissait-il de Lesbos ?

41. M. VENTRIS, J. CHADWICK, *Documents in Mycenaean Greek*, Cambridge, 1973, p. 124 et p. 410 ; A. ARAVANTINOS, L. GODART, « Nel palazzo di Cadmo », *Archeo.* 10/7, 1995, p. 40-47 ; W. D. NIEMEIER, *ibid.*, 1998, p. 40.

42. L. RE, « Presenze micenee in Anatolia », dans *Traffici Micenei*, 1986, p. 343-364 ; Y. ERSOY, « Finds from Menemen/Panaztepe in the Manisa Museum », *BSA* 83, 1988, p. 55-82 ; C. GATES, *Aegeum* 12, 1995, p. 289-297 ; M. H. GATES, « Archaeology in Turkey », *AJA* 98, 1996, p. 258-259.

43. F. SOMMER, *AU* IX, p. 268-274 ; J. FREU, *LAMA* 11, 1990, p. 10-14 ; cf. n. 11.

Malgré les difficultés, qui ne sont pas insurmontables, qu'ont rencontrées les philologues pour expliquer les rapports, pourtant indiscutables, qui existent entre les termes \**Axaía* (grec) et *Aḥhiyawa* (hittite)<sup>44</sup>, l'ensemble de la documentation impose de voir dans le Grand Roi d'*Aḥhiyawa* le souverain de Mycènes.

Le palais de Mycènes était sans aucun doute à l'âge du Bronze Récent, sans même avoir à alléger le témoignage des poèmes homériques, le centre hégémonique d'un ensemble de royaumes « achéens » et exerçait, comme le prouvent des textes de *Hattuša*, une véritable domination sur certaines îles de l'Égée orientale et sur des « comptoirs » installés sur la côte micrasiate qui leur faisait face, en particulier dans le principal lieu des rencontres entre Hittites et Achéens, la cité de Milet/Milawanda/Milawatta.

L'étude des « *aegyptiaca* » retrouvés en Grèce et dans les îles, étude souvent négligée par les Hittitologues, apporte en effet un appui décisif à la « thèse mycénienne » défendue par H. G. Güterbock et d'autres<sup>45</sup>.

Le règne d'Aménophis III (1380-1343 av. J.-C.) et l'époque amarnienne en général ont marqué l'apogée des relations diplomatiques et commerciales entre la vallée du Nil et le monde mycénien<sup>46</sup>. Des onze « objets égyptiens » inscrits aux noms de *Nb-m<sup>3</sup>t-r<sup>c</sup>*/Aménophis III et de la reine Tiyi retrouvés en Grèce, sept l'ont été à Mycènes. Or sur deux des quatre faces de la base de Kôm el-Hetan (près de Thèbes), que surmontait le colosse, aujourd'hui disparu, du pharaon, deux noms de pays précédaient deux séries de toponymes. Les hiéroglyphes nommant le « pays étranger » de Keftiw (la Crète)

44. P. ANDREWS, « The mycenaean name of the land of the Achaians », *RHA* 56/XIII, 1955, p. 1-19 ; O. CARRUBA, « Ahhijawa e altri nomi di popoli e di paesi dell'Anatolia occidentale », *Athenaeum* 42, 1964, p. 269-298 ; ID., « Ahhija e Ahhijawa, la Grecia e l'Egeo », dans Th. P. J. VAN DEN HOUT, J. DE ROOS (éd.), *Studio Historiae Ardens, Fs Ph. H. J. Houwink ten Cate*, Istanbul 1995, p. 7-21 ; M. FINKELBERG, « From Ahhijawa to 'Axaío », *Glotta* 66, 1988, p. 127-134 ; J. FREU, *LAMA* 11, 1990, p. 3-9.

45. S. PENDLEBURY, *Aegyptiaca : A Catalogue of Egyptian Objects in the Aegean Area*, Cambridge 1930 ; E. H. CLINE, « Amenhotep III and the Aegean : a reassessment of egypto-aegean relations in the 14th century », *OR* 56, 1987, p. 1-36 ; ID., « An unpublished Amenhotep III faience plaque from Mycenae », *JAOS* 110, 1990, p. 200-212 ; ID., *Sailing the Wine-Dark Sea : International Trade and the Late Bronze Age Aegean*, Oxford, 1994, p. 108-120 ; ID. « Egyptian and near eastern imports at late bronze age aegean », dans W. V DAVIES, L. SCHOFIELD (éd.), *Egypt, the Aegean, and the Levant : Interconnections in the Second Millennium B. C.*, London 1995, p. 91-115 ; ID., « Amenhotep III and the Aegean », dans D. O'CONNOR, E. H. CLINE (éd.), *Amenhotep III. Perspectives on His Reign*, Ann Arbor, 1998, p. 236-241.

46. E. EDEL, *Die Ortsnamenlisten aus dem Totentempel Amenophis III*, Bonn 1968 ; K. A. KITCHEN, « Aegean place-names in a list of Amenophis III », *BASOR* 181, 1966, 23-24 ; E. H. CLINE, *OR* 56, 1987, 1-36 ; J. FREU, *LAMA* 10, 1989, 75-83 ; O. CARRUBA, « La Grecia e l'Egitto nel II millennio », *Rendiconti Istituto Lombardo*, 1995, 141-160, Tavola II (la lista di Kom el-Hetan) pp. 158-160.

étaient suivis par ceux de villes, Knossos, Amnisos, etc., qui formaient la liste crétoise. Le nom de *Tin<sup>3</sup>y* (le pays des Danéens chers à Homère) précédait ceux d'une suite de cités grecques dont la première était *M-w-k-y-nw*, c'est-à-dire Mycènes. Or si les « *aegyptiaca* » trouvés hors d'Égypte sont souvent de simples scarabées, comme ceux sortis de terre à Ialyssos ou à Panaztepe et portant le cartouche d'Aménophis III, les objets trouvés à Mycènes ont une tout autre signification diplomatique et culturelle. Le vase de faïence inscrit au nom de *Innhtp hk<sup>3</sup> w<sup>3</sup>št*, c'est-à-dire « Aménophis seigneur de Thèbes », une épithète préférée par le troisième pharaon de ce nom, était sûrement un cadeau royal apporté par une « ambassade » venue d'Égypte. Il a été trouvé dans une sépulture richement pourvue d'offrandes funéraires et datant du HR IIIA2<sup>47</sup>. Tous les scarabées de la reine Tiyi étaient, quant à eux, associés à des complexes cultuels, à la « maison Tsountas » et dans la « salle aux idoles » n°19 du « cult center » de Mycènes. Mais les plus remarquables de ces trouvailles et celles qui donnent la meilleure idée de la grandeur du souverain qui résidait dans le palais de la cité sont les onze fragments de plaques de faïence dispersés sur l'acropole qui portaient sur les deux faces, contrairement à la pratique égyptienne courante, l'inscription royale :

*nfr ntr Nb-m<sup>3</sup>t-r<sup>c</sup> šš-r<sup>c</sup> Imn-htp hk<sup>3</sup> w<sup>3</sup>št dī 'nh* « le dieu bon Nebmaâtrê seigneur de Thèbes, Amenhotep doué de vie ».

Ces plaques ornaient certainement une « salle égyptienne » dans le palais ou dans un sanctuaire voué aux divinités étrangères<sup>48</sup>.

Il est donc quasiment certain que c'est le maître de Mycènes, reconnu comme un partenaire éminent par Pharaon, qui a été, aux XIV<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles avant notre ère, considéré comme un « Grand Roi, son « frère » et son « égal » par le souverain hittite. L'idée, défendue depuis longtemps par de nombreux savants, D. Page et G. Huxley entre autres, que le royaume d'*Aḥhiyawa* avait son siège à Rhodes et qu'un palais situé à Ialyssos, qui reste à découvrir, avait été la demeure d'un Grand Roi, a été reprise récemment par Ch. Gates et P. Mountjoy<sup>49</sup>. Cette dernière trace même les frontières de ce « royaume » en y incluant les îles du Dodécanèse et la côte voisine, de Milet à Halicarnasse. Aucun ensemble palatial de la zone ainsi délimitée n'a pu prétendre jouer un tel rôle, ce qu'admettent la plupart des archéologues<sup>50</sup>. Il en a été de même de

47. A. SAKELLARIOU, *Les Tombes à Chambre à Mycènes*, Paris, 1987, p. 127-128 et pl. 35.

48. E. H. CLINE, *OR* 56, 1987, p. 9-11 ; ID., *JAOS* 110, 1990, p. 200-212 ; J. FREU, *LAMA* 10, 1989, p. 85-86 ; *contra*, à tort, C. LILYQUIST, « On the Amenhotep III inscribed faience fragments from Mycenae », *JAOS* 119, 1999, p. 303-308.

49. E. HALLAGER, M. VLASAKIS, B. P. HALLAGER, « New linear B tablets from Knossos », *Kadmos* 31, 1992, p. 61-87 ; J. P. OLIVIER, « KN 115=KH 115 ; un même scribe à Knossos et à La Canée : du soupçon à la certitude », *BCH* 117, 1993, p. 19-33.

50. W. D. NIEMEIER, *Fs T. Dothan*, 1998, carte des hypothèses p. 22 et carte des sites p. 24 ; D. PAGE, *History and the Homeric Iliad (HHI)*, Berkeley-Los Angeles, 1959, et d'autres, ont placé *Aḥhiyawa* et son palais à Rhodes (Ialyssos) ou dans la Crète du roi Idoménée ;

la Crète, bien que les trouvailles faites à Chania aient définitivement prouvé que le royaume de Knossos avait continué à dominer l'île jusqu'au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère et qu'une bureaucratie utilisant le linéaire B et la langue grecque lui avait alors fourni ses cadres administratifs et politiques<sup>51</sup>. Seule Mycènes a joui d'une position éminente dans les pays achéens tournés vers l'Égée à l'Helladique Récent IIIA-B. La construction d'un réseau de routes, dont la cité était le centre, a été l'un des moyens utilisés par ses souverains pour faire reconnaître leur hégémonie en Argolide, sans doute dans d'autres régions de l'Hellade, dans les îles et à Milawanda/Milet, au témoignage des sources hittites contemporaines dans ce dernier cas<sup>52</sup>.

Il est plus facile de comprendre à partir de ces prémisses les deux passages des « Zehnjahr-Annalen » de Muršili qui décrivent la fuite outre-mer du roi d'Arzawa Uḥḥaziti et de ses fils ainsi que le rôle joué par le roi d'Aḥhiyawa dans cette affaire. Après avoir remporté une victoire décisive contre un prince arzawien à Walma, sur les bords de la rivière Aštarpa qui coulait au centre de la péninsule, Muršili avait rapidement poussé son avance jusqu'à la capitale ennemie, Apaša. Aucun nom de lieu, de rivière ou de pays n'a été retenu par les scribes afin de jaloner le chemin parcouru par le Grand Roi et son armée, ce qui rend difficile la fixation sur la carte de la capitale de l'Arzawa. Etait-elle située sur la côte méridionale de l'Anatolie ou sur la côte égéenne ? Uḥḥaziti, frappé aux genoux par une météorite dans son propre palais, aux dires de Muršili, et malade, avait fui sans combattre. La résistance tenace des hommes de l'Arzawa, dirigée par un de ses fils, s'était ensuite prolongée dans deux forteresses naturelles dominant la mer, Arinanda et Puranda<sup>53</sup>.

Le refuge du vaincu, où ses fils l'ont rejoint avant de retourner au combat, est décrit dans un bref passage des « annales de dix ans », *KBo* III 4 II 30-32 (AM 50-51) :

30 (-----) *nu-mu "U-uḥ-ha-LÚ-iš Ú-UL ma-az-za-a-š-ta*  
 31 *na-a-š-mu-kán lu-u-wa-iš na-a-š-kán a-ru-ni par-ra-an-da*  
 32 *gur-ša-u-wa-na-an-za pa-it na-a-š-kán a-pí-ya an-da e-e-š-ta*<sup>54</sup>

« Uḥḥaziti ne m'opposa aucune résistance. Il fuit devant moi et, par mer, il alla jusqu'aux îles et y resta ».

Le roi hittite ayant fait capituler Arinanda est allé prendre ses quartiers d'hiver sur l'Aštarpa, évacuant ainsi le pays ennemi. Le prince Tapalazunawali est ensuite revenu diriger la résistance des troupes d'Arzawa retranchées à Puranda. Uḥḥaziti était mort sur ces entrefaites :

P. Mountjoy, limite le pays d'Aḥhiyawa à la côte ionienne et aux îles de Rhodes (Ialyssos en serait le centre) et du Dodécanèse, *AnSt* 48, 1998, carte p. 49 (fig. 7).

51. Cf. note 49.

52. L. W. TAYLOUR, *The Mycenaeans*<sup>2</sup>, London, 1983, p. 133-134, fig. 122 ; W. D. NIEMEIER, *Fs T. Dothan*, 44.

53. A. GOETZE, AM 52-65; G. F. DEL MONTE, *Annalistica*, p. 64-66 ; 80-82; T. R. BRYCE, *The Kingdom*, 1998, p. 210-212.

*nu-kán "U-uḥ-ha-LÚ-iš a-ru-ni an-da BA.UG*<sub>6</sub>, « Uḥḥaziti est mort là, en mer » (*KBo* III 4 II 52 = AM 60-61).

Les lignes suivantes précisent que les fils du défunt s'étaient alors séparés, que l'un d'eux était resté « au-delà des mers » alors que l'autre, Tapalazunawali débarquait à Puranda où « tout Arzawa » s'était regroupé pour une ultime bataille. Après la capture de Puranda, en l'an IV, l'un des fils d'Uḥḥaziti (Piyama-Kurunta, celui qui n'était pas revenu participer aux combats, selon G. del Monte) s'est réfugié auprès du roi d'Aḥhiyawa. Mursili a alors réclamé son extradition. Le paragraphe des « annales de dix ans » qui détaille l'épisode est mutilé mais a une grande importance pour situer la résidence du « partenaire achéen » avec lequel le roi de Ḫatti entretenait des rapports diplomatiques et épistolaires (*KBo* III 4 III 1-5 = AM 66-67) :

1 ...D]UMU "U-uḥ-ha-LÚ...  
 2 .....n]a-a-š-k[án a-]ru-na-az  
 3 [ar-ḥa pa-a-it na-a-š...IT]-TI LU[GAL KU]R Ah-ḥi-ya-wa-a  
 4 [an-da u-it nu DUTUŠI ...] IS-TU<sup>giš</sup> MÁ u-i-ya-nu-un  
 5 [na-an-ši LUGAL KUR Ah-ḥi-ya-wa-a pa-ra-a pé-e-š-]ta na-an-kán ar-ḥa ú-wa-te-er

« Le fils d'Uḥḥaziti (avait fui). Et il [alla] par mer ..chez le roi d'Aḥhiyawa. Moi [le Soleil], j'envoyai [mes messagers] sur un navire [et le roi d'Aḥhiyawa le leur] livra et ils le ramenèrent »<sup>55</sup>.

Le début, très lacunaire, de ce paragraphe avait été traduit par F. Sommer de la façon suivante : « [L'armée (hittite) le capture. Comme il se trouvait vers la mer] je l'envoyai sur un navire au roi d'Aḥhiyawa », ce qui est impossible du point de vue grammatical mais confortait l'éminent philologue dans l'idée que le pays d'Aḥhiyawa était bien situé en Asie mineure et que la navigation dont il était question relevait du cabotage côtier entre deux pays maritimes proches<sup>56</sup>. A. Goetze a fourni la meilleure explication de ces quelques lignes<sup>57</sup>. La correction proposée ensuite pour la ligne 5 par H. G. Güterbock<sup>58</sup> : « Il (mon émissaire) s'en empara », qui exclut qu'il se fût agi d'une extradition ordonnée par le roi d'Aḥhiyawa, paraît inutile et donne un moindre sens. Il est peu probable que la lacune de la ligne 4 ait fait disparaître le nom d'un dignitaire hittite, comme le propose G. del Monte<sup>59</sup>. Il vaut mieux supposer qu'il y était fait mention des envoyés de Muršili, chargés d'obtenir que le prince ennemi leur soit livré, et que ces « ambassadeurs », désignés par leur seul titre, étaient les sujets du verbe de la ligne 5 (à la troisième personne du pluriel), comme le supposait A. Goetze à juste titre.

54. AM 50-51 ; *Annalistica*, 64 ; F. STARKE, ZVS 95, 1981, p. 145 ; C. KARASU, « The Great Sea according to the hittite texts », dans P. TARACHA (éd.), *Silva Anatolica, Fs M. Popko*, Warszawa, 2002, p. 197-203, en particulier p. 202.

55. AM 66-67 ; G. F. DEL MONTE, *Annalistica*, 66 (*KBo* III 4 + *KUB* XXII 125 III 1'-5').

56. F. SOMMER, *AU XV*, p. 310-313.

57. A. GOETZE, AM, 66-67 et 221 ; S. HEINOLD-KRAHMER, *TdH* 8, 1977, p. 117-118.

58. H. G. GÜTERBOCK, *AJA* 87, 1983, p. 135.

59. G. F. DEL MONTE, *Annalistica*, p. 66 et n. 27.

Une distinction s'impose entre les deux « pays d'outre-mer » évoqués par les annales de Muršili. L'île où s'était réfugié Uḥḥaziti et où ses fils l'avaient temporairement rejoint était située près du continent, face aux côtes de l'Arzawa. Sa localisation dépend de celle, controversée, de ce pays<sup>60</sup>. Si la Lydie antique a constitué le cœur des pays d'Arzawa dont la capitale, Apaša, aurait été située à Éphèse, ce qu'admettent aujourd'hui la plupart des spécialistes<sup>61</sup>, les grandes îles situées au large, Samos en premier lieu, seraient les meilleurs candidats au rôle de refuges éventuels pour des fugitifs venus du continent voisin. Se pose alors la question de savoir à qui elles appartenaient à l'âge du Bronze. Les trouvailles faites dans leur sol montrent qu'elles étaient à cette époque devenues des pays de colonisation mycénienne. Si l'on considère, au contraire, comme le grand spécialiste de la géographie historique de l'Anatolie hittite, M. Forlanini, que l'Arzawa se trouvait dans une position plus centrale et que ses capitales, Šallawaša à l'époque de Tuthaliya II et Arnuwanda I, puis Apaša étaient des cités de la Pamphylie, l'une située dans la plaine, non loin de la mer, l'autre sur la côte sud de l'Asie mineure ou proche de celle-ci, une autre difficulté surgit<sup>62</sup>. Les îlots qui frangent à l'est la péninsule lycienne sont en effet de gros rochers plutôt que des îles (les Cypriées, Dionysias, Crambusa, les Chélidoniées, Dolichisté). Cependant Rhogé et surtout Mégisté (Castellorizo où les restes d'un habitat mycénien ont été retrouvés), au sud-sud-ouest de la Lycie, offraient des possibilités plus grandes. Il était facile pour les princes arzawiens de sortir de là pour débarquer à Arinanda ou à Puranda et prendre le commandement des forteresses qui résistaient encore aux forces hittites et qui, dans cette hypothèse, auraient été nichées au sommet des promontoires rocheux dominant la mer le long du littoral lycien plutôt qu'au mont Mycale ou sur d'autres hauteurs de la région de Milet.

60. H. BOSSERT, *Asia*, 1946, p. 29 ; J. GARSTANG, O. R. GURNEY, « The Arzawa lands », dans *The Geography of the Hittite Empire*, London, 1958, p. 83-100 ; A GOETZE, *JCS* 14, 1960, p. 43-44 et 47 (review of Garstang-Gurney) ; S. HEINHOLD-KRAHMER, *Arzawa*, *TdH* 8, 1977, p. 333-334, croquis p. 112 et *passim* ; T. R. BRYCE, « Some geographical and political aspects of Mursili's arzawan campaign », *AnSt* 24, 1974, p. 103-116, carte p. 108 ; J. FREU, *Luviya*, *LAMA* 6, 1980, p. 255-305 ; M. FORLANINI, M. MARAZZI, *Atlante Storico del Vicino Oriente Antico*, Fascicolo 4. 3, Anatolia : L'Impero Hittita, Roma, 1986, Tav. XVI, où l'Arzawa qui s'étend de la Carie intérieure à la Sakarya ne semble pas avoir de débouché maritime ; M. FORLANINI, *SMEA* 40, 1998, p. 237-240 et carte 2 p. 253, lui attribue la Pamphylie où il situe Apaša à Avasun, non loin de la côte.
61. J. GARSTANG, O. R. GURNEY, *Geography* 1958, p. 84 et 88-89 ; J. MACQUEEN, *AnSt* 18, 1968, p. 169-174, fig. 1-10, carte p. 176 ; G. DEL MONTE, J. TISCHLER, *RGTC* VI, 1978, p. 26-27 ; G. DEL MONTE, *RGTC* VI/2, 1992, p. 8 ; H. G. GÜTERBOCK, « Troy in the hittite texts ? », 1986, p. 41 ; O. R. GURNEY, « Hittite geography : thirty years on » dans H. OTTEN, E. AKURGAL, H. ERTEM, A. SÜEL (éd.), *Hittite and Other Anatolian Studies*, *Fs S. Alp*, Ankara, 1992, p. 213-221, en particulier p. 220 ; J. D. HAWKINS, « Tarkašnawa king of Mira, 'Tarkondemos', Boğazköy sealings and Karabel », *AnSt* 48, 1998, p. 1-31, en particulier p. 22-23, carte p. 31.
62. M. FORLANINI, « L'Anatolia occidentale e gli Hittiti : appunti su alcune recenti scoperte e le loro conseguenze per la geografia storica », *SMEA* 40, 1998, p. 219-253, en particulier p. 237-240 ; carte p. 253.

La lecture des inscriptions rupestres du Karabel a encouragé J. D. Hawkins à situer le « royaume de Mira », qui a été le principal héritier de l'Arzawa après la destruction de cet État par Muršili, dans l'arrière-pays de Smyrne en considérant que son territoire se confondait en grande partie avec celui de l'Arzawa, de même que sa famille royale était le prolongement de la dynastie arzawienne. La difficulté est de concilier cette option avec les données d'autres textes, comme celui des annales de Tuthaliya donnant la liste des provinces de l'Aššuwa<sup>63</sup>.

Le palais du roi d'Aḥhiyawa où « l'ambassade » hittite a sans doute sollicité la remise du prince fugitif ne peut en aucun cas se confondre avec le dernier séjour du roi d'Arzawa, son père. Ceci est d'autant plus certain que le personnage en question était vraisemblablement le fils d'Uḥḥaziti, resté dans l'île où était mort ce dernier avant de se réfugier dans le pays d'Aḥhiyawa, peut-être à la cour de son roi. Les Annales ne disent pas qu'Uḥḥaziti se fût rendu auprès du souverain achéen. Elles établissent au contraire une distinction entre l'île, proche du continent, qui a servi de dernier refuge au roi vaincu et une lointaine capitale que les envoyés hittites ont rejointe en empruntant un navire mais dont rien ne dit qu'elle ait été une île ou un port. La « lettre Tawagalawa », beaucoup plus verbuse que les annales de Muršili, parle, elle aussi, du voyage de dignitaires hittites chargés de missions importantes vers un pays accessible uniquement par la voie maritime<sup>64</sup>.

### « Tes îles... » et la lettre CTH 183

Le fragment *KUB* XXVI 91, dont F. Sommer a fait, en 1932, le sujet du chapitre IX de ses *Aḥhiyawa-Urkunden* n'a pas tout d'abord reçu l'attention qu'il méritait de la part des spécialistes<sup>65</sup>. À cette date il était en effet difficile de donner une signification exacte à l'expression *tu-e-el-wa gur-ša-wa-ra ku-e...* qu'on lisait à la ligne 6<sup>6</sup> du recto de la tablette, ce qui lui faisait perdre une grande partie de son importance en ce qui concerne le problème controversé du « pays d'Aḥhiyawa ». La découverte de F. Starke lui a redonné tout son sens en ce domaine, d'autant plus que la lecture du sumérogramme supposé, EN, « seigneur », à la première ligne conservée du recto est certainement à lire [LUGA]L, « roi ». Dans son *Catalogue des Textes Hittites*, E. Laroche définissait sans hésitation CTH 183 comme une « lettre royale d'un roi hittite à un roi d'Aḥhiyawa ». Il est peu vraisemblable, malgré la mention d'un dieu de l'Orage dans la citation faite par son correspondant, que l'auteur de la lettre ait été le roi d'Aḥhiyawa, ce que proposait A. Kammenhuber, hypothèse qui

63. J. D. HAWKINS, *AnSt* 48, 1998, p. 22-31, à mettre en rapport avec les données géographiques de CTH 142, *KUB* XXIII 11 II 14'-19' // *KUB* XXIII 12 II 6'-13' (L'Aššuwa dans les annales de Tuthaliya II).

64. F. SOMMER, *AU* I, 10-11 (*KUB* XIV 3 II 56-77) ; AU I, 14-15 (XIV 3 III 63-69).

65. F. SOMMER, *AU* IX, 268-274 ; cf. n. 12.

a été reprise par O. R. Gurney<sup>66</sup>. Il vaut mieux restaurer les deux premières lignes :

[*UM-MA DUTUŠI LUGAL.GALLUGAL KUR URU Ha-at-ti A-NA LUGA*] L KUR *Ah-hi-ya-wa[-a ŠEŠ-YA QI-BI-MA]*

Un problème de datation rend cependant problématique la compréhension d'un message dans lequel le roi hittite, s'il en est bien l'expéditeur, cite *verbatim* des extraits de la lettre que son correspondant lui avait fait parvenir et qui faisait référence à des événements passés difficiles à situer dans le temps du fait des cassures de la tablette. Ceci pose aussi la grave question des truchements nécessaires à l'échange de documents écrits entre deux chancelleries utilisant des langues et des écritures différentes. Il est certain que l'usage diplomatique des cunéiformes et de la langue akkadienne n'avait pas atteint le monde mycénien où la langue grecque et l'écriture linéaire B, d'usage purement administratif, étaient seules pratiquées. T. Bryce a récemment présenté une hypothèse susceptible d'expliquer comment des échanges épistolaire ont pu se développer dans des conditions aussi paradoxales. L'examen de *KUB XXVI 91* et de *KUB XIV 3* montre qu'en effet une correspondance a bien été échangée entre les deux rives de l'Égée aux XIV<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles av. J.-C. malgré les obstacles linguistiques opposés à la communication entre les deux cours qui pourraient paraître insurmontables<sup>67</sup>.

Du second paragraphe de *CTH 183*, ro 3'-4', ne subsistent que quelques mots qui évoquent une situation de guerre (*kurur*, ro 3') et des « mânes » (*akkantaš*, ro 4'). Le troisième paragraphe est le plus important en ce qui concerne le problème posé par la situation du pays d'Aḥhiyawa et la puissance de ses souverains :

5') .]ra-a-an-ni MU. KAM-ti -mu ŠEŠ-YA ha-at-ra[-iš...  
« . la. ème année, mon frère m'a écrit ceci :

6') tu-e-el-wa gur-ša-wa-ra ku-e...[...  
« Tes îles que ...

7') PU ḪR-an-ni am-mu-ug pa-iš LUGAL KUR a-aš-[šu-wa...  
le dieu de l'Orage me les a données en servitude ».

(Autrefois) le roi d'Aššuwa...

8') .]a-ka-ga-mu-na-aš-za-kán A.BA A.BA A.BI [...  
Jakagamuna, le grand-père du père...

9') pí-ra-an ha-ma-ak-ta nu-za "Tu-ut-ha[-li-ya  
(il retint ?). Alors Tutha[liya...

66. E. LAROCHE, *CTH 183* p. 25 ; contra O. R. GURNEY, *Silva Anatolica*, 2002, n. 13 p. 135.

67. F. J. TRITSCH, « Bellerophon's letter », *Acta of the 1st intern. Congress of Mycenaean Studies*, Rome, 1967, p. 1223-1230 ; V. L. ARAVANTINOS, « Osservazioni sulla lettera di Proitos », *SMEA* 17, 1976, p. 117-125 ; T. R. BRYCE, « Anatolian scribes in mycenaean Greece », *Historia* 48, 1999, p. 257-264.

10') na-an-za-an ḪR-na-ah-ta nu[ ...  
et il soumit. Alors...

11') še-er ha-at-ra-a-nu-un...  
Là-dessus je t'ai écrit...

12') Ḫ ŠA LUGAL KUR Ah-hi-ya[-wa...  
et du roi d'Aḥhiyawa...

13') an-ni-ša-an-ma-k[án...  
Mais autrefois...

14') LUGAL KUR A-aš-šu-wa...  
le roi d'Aššuwa...

15') nu-kán LUGAL...  
Maintenant le roi...

16') I.NA KUR<sup>URU</sup>...  
dans le pays de...

Les dernières lignes du recto de la tablette n'ont conservé que quelques signes cunéiformes dont il est impossible de deviner la signification. Le verso de *CTH 183* est encore plus fragmentaire que le recto mais les lignes 13', 14' et 15', les dernières avant la lacune finale, sont importantes. Le roi de Hatti y parle à la première personne (*a-mu-ug-ma-an-kán*, « mais Moi, je ... », vo 13') et lance au destinataire de son message ce qui ressemble à des objurgations pressantes : « ...mon frère, examine ! (ŠEŠ-YA *uš-ki nam[ma...]*) », « ...ensuite mon frère soumet (a soumis ?) ... (ŠEŠ-YA ḪR-na...) », sans qu'il soit possible de savoir si ces exclamations ont un rapport avec la dénonciation d'empriétements dans les terres du roi hittite (*I-NA QA-QA-RI-YA...*, « dans mon domaine », vo 12') et avec le pays de Mi[... (*IŠ-TU KUR Mi[...]*, vo 10') dont tout laisse à penser dans ce contexte, malgré l'absence du suméro-gramme *URU* devant le toponyme, que celui-ci doit être lu « KUR Mi[-la-wa-an-da »<sup>68</sup>.

Les graves mutilations de la tablette rendent difficile la recherche de son auteur. Cependant l'étude paléographique du texte semble montrer que *KUB XXVI 91* date de l'extrême fin du XIV<sup>e</sup> ou des débuts du XIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère, du règne de Muršili II (1318-c. 1295 av. J.-C.) ou, plus probablement, de celui de son fils, Muwatalli II (c. 1295-1270). On y trouve en effet un mélange de signes archaïques comme *ak* et de signes tardifs comme *tar*, *uk* ou *URU*<sup>69</sup>. *CTH 183* entre donc dans un ensemble relativement bien fourni de documents hittites mentionnant le pays d'Aḥhiyawa et ayant pour auteurs les souverains du Nouvel Empire. Les textes anciens datant du Moyen Royaume et des Grands Rois Tuthaliya II (c. 1425-1390) et Arnuwanda I (c. 1400-1370)

68. KUR Mi[...], *KUB XXVI 91* vo 10' ; cf. S. HEINHOLD-KRAHMER, « Milawa(n)da », *RIA VIII/3-4*, 1994, p. 188-189 ; J. FREU, *Hittites et Achéens*, *LAMA* 11, 1990, p. 10-11.

69. D. EASTON, « Has the trojan war been found ? », *Antiquity* 227/LIX, 1985, p. 188-196, en particulier p. 192.

ne connaissaient en effet que le « pays d’Ahhiya » dont il est certain que le nom a été élargi ensuite en le dotant du suffixe *-wa* pour le rendre conforme aux normes de la toponymie hittite (cf. les toponymes Aššuwa, Išuwa, Ankuwa, Dalawa, Ḫimuwa, Tuwanuwa, etc.).

La « fraternité » affirmée entre les deux rois encourageait à rapprocher *KUB XXVI* 91 de la plus célèbre pièce du dossier d’Ahhiyawa, la « lettre Tawagalawa » (*KUB XIV* 3), que de nombreux chercheurs veulent maintenant attribuer au roi Ḥattušili III (c. 1265-1240)<sup>70</sup>. S. de Martino a proposé récemment<sup>71</sup> de mettre en rapport les actions militaires et diplomatiques dont on peut, en dépit des lacunes du texte, deviner la nature en *CTH* 183 et les événements du même ordre survenus à la même époque et qui sont beaucoup mieux connus grâce à une lettre relativement bien conservée, adressée au souverain hittite par le roi vassal du « pays du fleuve Šeha », *CTH* 191. Ce message évoque le déroulement d’une grave crise survenue dans le pays de Wiluša, à laquelle sont mêlés deux des « héros » de la lettre Tawagalawa, Piyamaradu et Atpa. Son contenu et le nom de son expéditeur, Manapa-Tarhunda, permettent de le dater du règne de Muwatalli II. En effet le préambule du traité conclu par ce Grand Roi avec le « roi » de Wiluša, Alakšandu, au début du XIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (*CTH* 76) souligne le caractère amical qui avait toujours caractérisé les relations des prédécesseurs de ce dernier et de la cour de Ḥattuša bien que des événements non précisés, – en fait le recul de la puissance hittite à la fin du règne d’Arnuwanda et sous celui de Tuthaliya III –, les aient longtemps séparés<sup>72</sup>. Le lien établi à juste titre par S. de Martino entre *CTH* 191 et *CTH* 183 (*KUB XXVI* 91) tient à ce que le premier texte parle d’un conflit intéressant le Wiluša postérieur au traité *CTH* 76 alors que le second mentionne l’Aššuwa (dont faisait partie le Wiluša) et son roi, lequel est mis en rapport avec un Tuthaliya dont le nom n’est précédé par aucun titre. Il s’agit donc certainement, aux lignes 7’-14’ du recto de ce message, d’une citation, de l’un ou l’autre des deux correspondants, faisant le rappel d’événements anciens survenus au temps d’un ancêtre (*A.BA A.BA A.BI...*, « l’arrière-grand-père... » de l’un ou de l’autre des deux rois, expression à comprendre *lato sensu*). Ce personnage se confond, ou bien avec Tuthaliya II, le conquérant de l’Aššuwa, et par là même du Wiluša, dans le dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., ou bien avec le roi achéen vivant à cette lointaine époque. Il est quasiment sûr que l’Aššuwa a disparu en tant que puissance après les opérations menées par les

70. F. SOMMER, *AU I* (*KUB XIV* 3), p. 2-194 ; S. HEINHOLD-KRAHMER, *OR* 52, 1983, p. 81-97 ; *OR* 55, 1986, p. 47-62 ; I. SINGER, *AnSt* 33, 1983, 209-213 ; J. FREU, *LAMA* 11, 1990, p. 29-38 ; cf. n. 20.

71. S. DE MARTINO, « L’Anatolia occidentale nel Medio Regno ittita », *Eothén* 5, Firenze, 1996, p. 30-33.

72. H. G. GÜTERBOCK, « Troy in hittite texts ? », 1986, p. 36 ; J. FREU, « Troie et le monde hittite », 1998, p. 98.

Grands Rois Tuthaliya II et Arnuwanda I dans l’Ouest. On pourrait admettre, comme le propose S. Heinhold-Krahmer, qu’un pays portant ce nom ait subsisté après sa défaite<sup>73</sup>. Un itinéraire parle d’une ville d’Aššuwa (<sup>URU</sup>Aššuwa) comme d’un point d’arrivée d’une route en direction de l’Ouest<sup>74</sup>. La mention du « roi d’Aššuwa » en *CTH* 183 s’explique cependant beaucoup mieux comme un rappel d’événements antérieurs aux affaires évoquées par les deux correspondants. Or ces dernières ne sont pas sans évoquer les troubles survenus autour du Wiluša que nous fait connaître la lettre du roi de Šeha. Les annales de Tuthaliya donnent la liste des 22 pays d’Aššuwa, les deux derniers étant Wilušiya et Taruiša, noms que de nombreux auteurs ont rapprochés d’Ilios et de Troie. La remémoration en *CTH* 183 d’événements anciens en rapport avec un « roi d’Aššuwa » était vraisemblablement le prélude à une négociation menée par les deux « adversaires » au sujet du Wiluša. La lettre Tawagalawa montre que ce pays avait été naguère une pomme de discorde entre Hatti et Ahhiyawa<sup>75</sup>.

Si le « grand-père de [mon] père » est la restauration la plus vraisemblable de la ligne 8’ du recto de la tablette, celle-ci appartiendrait à une citation des paroles du destinataire de la lettre. Un signe, ou deux tout au plus, semble avoir disparu au début de cette ligne 8’. Il s’agit très probablement du déterminatif masculin. Le nom de l’ancien roi d’Ahhiyawa, dont le destinataire de la lettre était le descendant, serait donc à lire <sup>m</sup>JAkagamuna, vocable qu’on n’a pas manqué de rapprocher de celui d’Agamemnon<sup>76</sup>.

Mais c’est le souverain contemporain du roi hittite auteur de *CTH* 183, qui a lancé l’orgueilleuse affirmation :

« Tes îles que (tu avais soumises ?)..., le dieu de l’Orage me les a données en servitude » (*XXVI* 91 vo 6’-7’).

Nous avons ainsi la preuve que le Grand Roi de Hatti a étendu son hégémonie jusqu’à des îles sur lesquelles le roi d’Ahhiyawa pouvait faire valoir ses droits, certainement sur des pays insulaires situés dans la mer Égée et peu éloignés des côtes anatoliennes. Dans la lettre Tawagalawa aucune île n’est désignée comme telle mais les territoires placés sous la dépendance du roi d’Ahhiyawa où s’est réfugié l’archipirate Piyamaradu pour échapper au roi hittite lancé à sa poursuite sont à coup sûr des îles de l’Égée orientale proches de la côte occidentale de l’Asie mineure. En effet Piyamaradu a dû, pour les atteindre, quitter à bord d’un navire le port de Milawanda/Milet. Rien n’aurait empêché le Grand Roi de le poursuivre s’il s’était contenté de rejoindre un

73. Cf. *RGTC VI*, 1978, p. 52-53 ; *RGTC VI/2*, 1992, p. 17 ; et cf. H. BOSSERT, *Asia*, 1946, *passim*.

74. Cf. <sup>URU</sup>A-š-šu-wa dans *KUB XXXIV* 43 : 10’ (un itinéraire).

75. *KUB XIV* 3 IV 7-10 ; H. G. GÜTERBOCK, « Troy in hittite texts ? », 1986, p. 37.

76. C. FRIES, *Rheinische Museum* 78, 1929, p. 145 ; F. SCHACHERMEYR, *Mykene und das Hethiterreich*, 1986, p. 277-278 ; J. FREU, *Hittites et Achéens*, *LAMA* 11, 1990, p. 13.

autre point de la même côte. Ses nouvelles bases lui ont permis de venir piller, ou d'envisager de le faire, divers pays du continent, comme le Maša et le Karkiya, ce que le roi hittite considérait comme un moindre mal avant d'en venir au pays de Wiluša et au différend qui l'avait opposé à son correspondant au sujet de cet État vassal<sup>77</sup>. Piyamaradu avait emmené avec lui 7000 (chiffre symbolique) « captifs » (NAM.RA.MEŠ). Il disposait donc d'une flottille<sup>78</sup> et l'installation dans sa nouvelle « patrie » de la troupe qu'il traînait à sa suite (de bon gré ou de force ?) nécessitait un territoire relativement étendu. Où situer celui-ci ?

Là encore Samos et les îles voisines pourraient être la solution. Mais la mention du Wiluša faite par le roi hittite en *CTH* 191 engagerait à chercher plus au nord, vers Chios et Lesbos, si du moins on admet que ce royaume était situé en Troade<sup>79</sup>. Il est difficile de conclure, la position du Wiluša restant indécise<sup>80</sup>.

En *CTH* 183 le roi d'Aḥhiyawa explique qu'il a soumis des îles (au pluriel) qui avaient appartenu à son correspondant. Une telle notation semble orienter les recherches vers le Dodécanèse, en particulier vers les îles du nord de cet archipel. Il n'est guère concevable qu'un roi hittite ait jamais poussé jusque-là ses conquêtes. Il est donc presque certain que ces îles étaient les dépendances d'un pays devenu le vassal du Ḫatti, sans doute depuis peu de temps. Lors de la chevauchée de Tuthaliya II en Aššuwa, vers 1420-1415 av. J.-C., la soumission du Wiluša a probablement amené les habitants de territoires insulaires dépendant de ce pays à faire allégeance au roi de Ḫatti. L'exemple des revendications formulées par Arnuwanda I au sujet d'Alaşıya prouve que de telles prétentions étaient avancées par les souverains de Ḫattuša sur des pays où ils n'avaient jamais mis les pieds mais avec lesquels ils avaient établi des relations leur reconnaissant un statut éminent. Muwatalli, en concluant un (nouveau ?) traité avec le Wiluša, texte dans lequel le roi d'Aḥhiyawa n'est pas nommé mais semble considéré comme un éventuel fauteur de troubles<sup>81</sup>, a renouvelé de vieilles prétentions hittites sur des îles situées au large de ce pays. Mais le dieu de l'Orage, c'est-à-dire Zeus assimilé ici à la divinité hittite

77. F. SOMMER, *AU* I, 14-15, § 11 (*KUB* XIV 3 III 52-55).

78. E. FORRER, *Forschungen* I, 2, p. 206-209 (*KUB* XXIII 107) ; F. SOMMER, *AU* II, p. 195-196, fragment à joindre sans doute à *KUB* XIV 3 (*CTH* 181) : "SU]M-ma-ra-du (l. 7') ; giš MÁ. HJ. A (« les navires », l. 15').

79. F. SOMMER, « Troja ? », *AU*, p. 312-314 ; ID., « Vilusas = "Ιλιος ? ", *Aḥhiyawā-Frage und Sprachwissenschaft* », München 1934, p. 1-101, en particulier p. 54-56 ; H. BOSSERT, *Asia*, 1946, p. 27-34 ; D. PAGE, *HHI*, p. 97-117 ; J. GARSTANG, O. R. GURNEY, *Geography*, 1958, p. 80-81, 105-107, 121-122 ; G. L. HUXLEY, *Achaeans and Hittites*, Oxford, 1960, p. 29-43 ; H. G. GÜTERBOCK, « Troy in hittite texts ? », 1986, *passim*.

80. J. FREU, « Troie et le monde hittite », *Quaestiones Homericæ*, Louvain-Namur, 1998, p. 115-117.

81. S. HEINHOLD-KRAHMER, *TdH* 8, 1977, p. 167, 177-178 (§§ 14-15 de *CTH* 76) ; J. FREU, *LAMA* 10, 1989, p. 112.

qui maniait la foudre, Tarhunda, les a livrées au souverain achéen. Il est facile, à partir de ces prémisses, de donner un contenu concret à cette mainmise du Grand Roi d'Aḥhiyawa sur un « archipel » situé au large d'un « protectorat hittite ». Les trouvailles de sites mycéniens, habitats, tombes et parfois palais, comme à Kos (Serraglio), se sont multipliées dans les îles du Dodécanèse depuis un siècle. Une mainmise du roi d'Aḥhiyawa dans toute cette zone pourrait expliquer le renforcement des implantations mycéniennes à l'Helladique Récent IIIB, à partir du début du XIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Les découvertes récentes opérées sur le site d'Éphèse montrent que des Mycéniens ont non seulement fréquenté la cité mais qu'ils s'y sont installés à demeure alors que la citadelle qui dominait l'établissement de l'âge du Bronze conservait son caractère indigène<sup>82</sup>. Une telle cohabitation conviendrait bien à ce que l'on sait du « royaume de Wiluša » où un 'Αλέξανδρος (Alakšandu), sans doute adopté par son prédécesseur anatolien, régnait à cette époque. Le traité qu'il a conclu, vers 1290, avec Muwatalli a provoqué l'ire du roi achéen qui avait des prétentions à faire valoir sur ce pays et sur ses dépendances insulaires, ce que l'on peut déduire d'un rapprochement entre *CTH* 76 (le traité), *CTH* 183, *CTH* 191 (la lettre du roi de Šeha) et *CTH* 181 (Tawagalawa). Les similitudes de situation que l'on peut relever entre ces différentes sources renforcent l'idée que les divers documents qui parlent des îles ou qui évoquent leur existence doivent être rapprochés dans le temps. Or le seul bien daté est la lettre du roi de Šeha adressée à Muwatalli II.

### Le pays du fleuve Šeha, le Wiluša et Lazpa

Le pays « du fleuve Šeha et d'Appawiya » avait fait partie du « grand Arzawa » avant les campagnes victorieuses de Muršili II. Mais il disposait d'une certaine autonomie et avait sa propre famille princière, ce qui permettait aux rois hittites d'intervenir au besoin dans ses affaires. Le contemporain de Šuppiluliuma dans la vallée du Šeha, Muwawalwi (*Muwa-UR.MAH*), avait désigné l'un de ses trois fils, Manapa-Tarhunda, pour lui succéder. Ses frères l'avaient chassé et il s'était réfugié dans le pays de Karkiša, bénéficiant de la lointaine mais efficace protection des rois de Ḫatti, Šuppiluliuma puis ses fils, Arnuwanda et Muršili. L'usurpateur, qui avait « rompu ses serments » (envers le roi hittite ?), ayant été chassé à son tour, Muršili était venu installer le nouveau prince de Šeha. Mais celui-ci avait ensuite fait preuve d'ingratITUDE et pris le parti du roi d'Arzawa lors de la guerre menée contre ce pays par le roi hittite. Muršili, décidé à se venger, avait marché contre le Šeha mais, sensible

82. A. BAMMER, « Ephesos in der Bronzezeit », *Jahr. Öster. Archäol. Instituts*, 52, 1986-1987, p. 18-38 ; ID., « Geschichte-neu geschrieben : Mykene im Artemision von Ephesos », *ibid.*, 1994, p. 30-39 ; A. BAMMER, V. MUSS, *Das Artemision von Ephesos, Antike Welt*, Suppl., Mainz, 1996, p. 27-28, figs 23-24 ; cf. C. MEE, *AnSt* 28, 1978, p. 127 ; W. D. NIEMEIER, *Fs T. Dothan*, 1998, p. 40-41.

aux prières des femmes et des vieillards, geste qu'il a tenu à glorifier dans l'accord qui a suivi et dans ses annales, il avait renoncé à l'envahir et conclu un traité de vassalité avec Manapa-Tarhunda, devenu, avec les princes de Mira et de Ḫaballa, l'un des trois vassaux du Ḫatti en pays louvite (1315 av. J.-C.). Les textes hittites n'expliquent pas les raisons du retournement du prince de Šeha lors de l'offensive hittite. On peut supposer, surtout si l'on identifie ce pays à la vallée du Méandre, que Manapa-Tarhunda avait vu passer sur son territoire les troupes hittites chargées d'attaquer Milawanda au début de la guerre et que cette incursion, peut-être dommageable, l'avait poussé à se rallier à Uhhaziti. Il était resté ensuite un fidèle vassal du Ḫatti pendant un assez long règne au cours duquel il avait vu le Grand Roi Muwatalli II succéder à son père Muršili II.

La tablette qu'il a expédiée à son suzerain, *KUB XIX 5 + KBo XIX 79* (*CTH 191*) a bénéficié d'un « join » découvert par E. Laroche en 1972 et mis en valeur par P. H. J. Houwink ten Cate en 1983<sup>83</sup>. Le pays d'Aḥhiyawa n'est pas cité dans le texte et celui-ci ignore le mot *guršawan-* mais deux personnages dont les liens étroits avec le monde achéen sont bien connus et illustrés par la longue lettre *CTH 181*, Piyamaradu et Atpa, jouent un rôle de premier plan dans les événements évoqués par le prince vassal. Un tel rapprochement a encouragé quelques chercheurs à persister dans leur opinion et à faire de Muwatalli II l'auteur de *CTH 181*. La majorité des spécialistes est hostile à cette option et préfère attribuer la rédaction de la pièce capitale de ce dossier à la chancellerie de Ḫattušili III. Il faut alors supposer que Piyamaradu a été doté d'une longévité notable et que les événements auxquels il a été mêlé ont duré longtemps. La question reste ouverte<sup>84</sup>.

Le message de Manapa-Tarhunda débutait de la façon suivante :

1. [A-NA PPUTUŠI BE-LI-YA QÍ-BI-MA U[M-M]A "Ma-na-pa-DU IR-KA-MA
2. ka-a-ša I-NA KUR]-TI lu-u-ma-an SIG<sub>5</sub>-in
3. [^Gaš-šu-u-uš...] ú-it EREM.MEŠ KUR ḪAT-TI-ya ú-wa-te-et
4. [na-at... GI]M-an EGIR-pa KUR Wi-lu-ša GUL-u-wa-an-zi pa-a-ir
5. [am-mu-ug-m]a iš-tar-ak-zi GIG-zi-ma-mu ḪUL-lu GIG-aš-mu
6. [kat-ta ] ta-ma-aš-ša-an har-zi
7. [^Pi-ya-m]a-ra-du-uš-ma-mu GIM-an lu-hi-ya-ar-ta nu-mu-kán "At-pa-a-an

83. E. FORRER, *Forschungen* I, 1-2, p. 90 et *passim*; F. SOMMER, *AU*, p. 348-349; S. HEINHOLD-KRAHMER, *TdH* 8, 1977, p. 222-224 et 309; E. LAROCHE, *CTH*, Suppl., RHA XXX, 1972, n°191, p. 27; Ph. H. J. HOUWINK TEN CATE, « Sidelights on the Ahhiyawa question from hittite vassal and royal correspondence », *JEOL* 28, 1983-1984, p. 33-79, en particulier p. 38-64; J. FREU, *LAMA* 10, 1989, p. 116-117; ID., *LAMA* 11, 1990, p. 15-28.

84. Cf. n. 20; W. D. SMIT, *Talanta* 22-23, 1990; J. FREU, *LAMA* 10/11; A. ÜNAL, *op. cit.* n. 14, p. 32-36 et O. R. GURNEY, dans P. TARACHA (éd.), *Silva Anatolica, Fs M. Popko*, Warszawa, 2002, p. 133-141 restent favorables à une attribution de la lettre Tawagalawa à Muwatalli II.

#### 8. [pí-ra-an U]GU ti-it-ta-nu-ut nu KUR La-az-pa-an GUL-ah-ta

« [Au Soleil, mon seigneur], dis ! Ainsi (parle) Manapa-Tarhunda, ton serviteur ! / ...[Voir : dans le palys tout est en ordre ! [Gaššu] est arrivé et il a amené des troupes hittites. / [Et quand elles] se sont mises en route vers le Wiluša pour l'attaquer de nouveau, / [moi, cependant] j'étais malade. Je suis (encore) très malade. La maladie / m'a prostré ! / Piyamaradu m'a humilié quand il a mis Atpa / devant moi ! Il a attaqué le pays de Lazpa ! »

La suite du texte que Houwink ten Cate a remarquablement restauré permet de comprendre que la préoccupation primordiale du Grand Roi hittite était d'obtenir le retour d'un personnel de travailleurs attachés aux palais ou aux temples, serviteurs modestes mais indispensables (des « *SARIPUTU* »). Ceux-ci avaient été emmenés au loin par les deux complices, Piyamaradu, un rebelle dont la lettre Tawagalawa soulignera la redoutable envergure, et Atpa dont le même texte précisera qu'il était le « représentant » du roi d'Aḥhiyawa à Milawanda/Milet et, tout au moins quand cette longue missive (*CTH 181*) sera envoyée, le gendre de Piyamaradu.

Notre texte ajoute en effet : « Tous, sans exception, se sont joints (à lui)... *l-ahuha*, le « domestique » et échanson qui avait été préposé aux *SARIPUTU* ... a fait de même et l'a rejoint. Cependant les *SARIPUTU* ont adressé une pétition à Atpa dans les termes suivants : « Nous sommes des tributaires et nous sommes venus (ici) par mer (A.AB.BA *par-ra-an-ta u-wa-u-en*, ro 16). Laissez-nous livrer notre tribut ! Šiggauna a commis un crime mais nous n'avons rien fait à ce sujet ! » Et quand ils ont fait du tribut (le sujet de) leur pétition, Atpa ne les a pas transportés. Il les aurait laissés retourner chez eux mais [Piyama]radu lui a dépeché Ši[ffauna] et lui a parlé ainsi : « Un dieu de l'Orage ('U-tar) t'a offert un présent, pourquoi le lui rendrais-tu ? » Quand Atpa à son tour entendit la parole de Piyamaradu il ne me les renvoya pas. Mais maintenant, quand Gaššu est arrivé [ici], Kupanta-Ku[runta] (le roi de Mira) a envoyé un message à Atpa : « [Les *SARIPUTU*] du Soleil qui sont (avec toi), renvoie-les chez eux ! » Et il a renvoyé chez eux les *SARIPUTU* qui appartenaient aux dieux et ceux qui appartenaient au Soleil, [tous sans exception]. [Puis Kupan]ta-Kurunta m'a écrit ceci : « Nous avons fait ce que tu avais dit : « Écris [à Atpa au sujet des *SARIPUTU*] ! ». Et à Atpa j'ai écrit [au sujet des *SARIPUTU*] ! » Des lignes suivantes, très mutilées, ne subsistent que quelques signes. La mention, isolée, d'une nouvelle razzia que l'auteur du message aurait entreprise (ligne 36) reste suspendue dans le vide<sup>85</sup>.

Les restaurations très convaincantes proposées par le savant éditeur de *CTH 191* permettent de comprendre le sens de cet appel du roi vassal de Šeha à son suzerain. Sa situation est certainement très compromise aux yeux des autorités hittites, ce qui explique les excuses avancées par lui pour justifier sa passivité face aux ennemis du Ḫatti. Sa maladie, réelle ou diplomatique, ne lui

85. HOUWINK TEN CATE, *JEOL* 28, 1983-1984, pp. 39-40 et 58.

permet pas de soutenir l'offensive du général hittite, Gaššu, en direction du Wiluša. Il s'est contenté sur les instances du roi de Mira, Kupanta-Kurunta, le plus important des « vassaux d'Arzawa », de transmettre les demandes du Grand Roi au sujet des « serviteurs » (du personnel domestique et du personnel des temples) que Piyamaradu avait déportés par mer à Lazpa, une île sans aucun doute. Un grave problème de datation est posé par cette lettre et par les rapports qu'on peut établir entre son contenu et les autres pièces du « dossier d'Aḥhiyawa », en particulier le traité Alakšandu (*CTH* 76) et la lettre Tawagalawa dont Piyamaradu est le principal « héros ». Houwink ten Cate a cherché à montrer que la lettre du roi de Šeħa était antérieure au traité conclu par Muwatalli II avec le roi de Wiluša<sup>86</sup>. Cette conclusion semble d'autant plus difficile à soutenir que cet auteur attribue *CTH* 181 (Tawagalawa) à un souverain, Ḫattušili III, dont le règne peut être daté de c. 1265 à c. 1240 avant notre ère. La chronologie de celui de Muwatalli (c. 1295-1270) et de ses diverses phases est soumise à une série de contraintes qui limitent le champ des hypothèses :

1) Le traité *CTH* 76 conclu avec Alakšandu de Wiluša précisait quels étaient les « Grands Rois » contre lesquels le nouveau vassal serait contraint d'entrer en guerre si le roi hittite lui en faisait la demande : le pharaon, le roi de Sanjara (Babylone), celui d'Aššur et celui du Ḫanigalbat, c'est-à-dire le souverain de l'ancien Mitanni/Hurri, puissance qui avait perdu beaucoup de son importance mais qui restait un État indépendant, redevenu sans doute un allié des Hittites et un « rempart » contre l'Assyrie<sup>87</sup>.

Les traités de ce genre envisageaient toutes les éventualités, y compris l'ouverture éventuelle d'hostilités contre des pays amis (ici Babylone et le Ḫanigalbat) au moment de leur conclusion. Or le conquérant assyrien Adadnirari I (1295-1264 av. J.-C.) a envahi le Ḫanigalbat et fait de son roi, Šattuara I, son vassal, vers 1285 av. J.-C. sans que Muwatalli, aux prises avec les attaques du pharaon Sethi I en Syrie à partir de 1290, ait pu réagir. *CTH* 76 est sûrement un accord antérieur à la défaite du roi hourrite<sup>88</sup>.

L'introduction historique qui précède les clauses du traité souligne les bons rapports entretenus entre le Wiluša et le Ḫatti depuis le vieux roi Labarna. Il est donc impossible de supposer que l'attaque de l'armée de Gaššu dont parle

86. ID., « The date of the Manapa-Tarhunda letter », *ibid.*, pp. 58-64 (antérieure à *CTH* 76) ; contra J. FREU, *LAMA* 11, 1990, p. 17-20 ; seul M. POPKO, *op. cit.* n. 20, refuse de faire du roi de Šeħa l'auteur de la lettre.

87. J. FRIEDRICH, *SV* 2, p. 68-69 (*CTH* 76 §14 = A : 9-15) ; G. BECKMAN, *HDT* n°13, § 11 p. 84-85 ; HOUWINK TEN CATE, *JEOL* 28, p. 71-72 ; A. K. GRAYSON, *Assyrian Royal Chronicles* I, Toronto 1975, §§ 392-393, p. 60 ; A. HARRAK, *Assyria and Hanigalbat*, Hildesheim 1987, p. 88-97.

88. A. SPALINGER, « The northern wars of Seti I », *JARCE* 16, 1979, p. 29-47 ; J. MURNANE, *The Road to Kadesh*, SAOC 41, 1985, p. 53-76 et 91-100 ; Cl. VANDERSLEYEN, *L'Égypte et la Vallée du Nil* II, 1995, p. 498-503.

la lettre du prince de Šeħa soit antérieure à l'acte diplomatique concernant le Wiluša qui n'aurait pas manqué de mentionner l'affaire si une guerre avait eu lieu avant sa conclusion<sup>89</sup>.

2) Le pharaon Séthi I (1290-1279 av. J.-C.) devenu le maître des Deux-Terres a entrepris dès la première année de son règne une campagne victorieuse en Syrie et obtenu le ralliement du jeune roi d'Amurru, Bentešina, qui était, comme ses ancêtres, un « serviteur » du roi de Ḫatti. Ce grave échec a constraint Muwatalli à concentrer ses forces en Syrie du nord et la défection du Ḫanigalbat a renforcé cette obligation. Il est donc assez probable que la campagne menée dans l'Ouest pour venir en aide à Alakšandu et le traité qui l'a conclue soient à dater des toutes premières années du règne, avant les revers subis au nord, contre les Gasgas, et avant les graves événements survenus en pays hourrite et en Syrie. Le ralliement du Wiluša à la cause hittite, qui en a fait le quatrième pays vassal de l'Arzawa, a entraîné une vive réaction, sinon des hostilités ouvertes, de la part du roi d'Aḥhiyawa et l'échange de correspondance dont témoigne le fragment *CTH* 183<sup>90</sup>.

3) La menace que les montagnards gasgas faisaient peser sur ses provinces septentrionales et sur la capitale, Ḫattuša, a décidé le roi à abandonner son palais et à s'installer (vers 1280 av. J.-C. ?) à Tarhuntaša, en pays louvite, dans le sud de la péninsule<sup>91</sup>. Son frère Ḫattušili, le GAL.MESEDI (le chef prétorien) a reçu le commandement de toute la région envahie ou menacée avant de devenir le (vice)-roi de Ḫakpiš. Aucun texte administratif, aucune lettre ou autre document officiel n'a plus été reçu à Ḫattuša à partir de cette date. Ce qui explique la rareté relative de notre documentation concernant le règne de Muwatalli. La lettre de Manapa-Tarhunda est certainement antérieure au départ du roi pour sa nouvelle capitale.

4) Manapa-Tarhunda était sans doute un jeune prince quand il a été chassé de la vallée du Šeħa par ses frères puis ramené dans ses États par Muršili en 1318-1317 av. J.-C. Son nom doit être restauré de façon certaine dans le traité Alakšandu où il a été mal transcrit<sup>92</sup>. Sa disparition et l'avènement de son

89. J. FRIEDRICH, *SV* 2, §§ 1-7, p. 50-59 ; G. BECKMAN, *HDT* n°13, p. 82-84 ; H. OTTEN, « Zusätzliche Lesungen zum Alaksandu-Vertrag », *MIO* 5, 1957, p. 26-29 ; S. HEINHOLD-KRAHMER, *TdH* 8, 1977, p. 161-163.

90. Une attribution de *CTH* 181 à Muwatalli permet de voir en *CTH* 76 « la faute de protocole » que le roi hittite reconnaît avoir commise (en XIV 3 IV 32-41), alors que, dit-il, « j'étais jeune » (TUR ešun).

91. HOUWINK TEN CATE, « The early and late phases of Urhi-Tešub's career », *Anatolian Studies*, Fs H. G. Güterbock, Istanbul, 1974, p. 123-150, en particulier p. 124-125 ; T. R. BRYCE, *The Kingdom of the Hittites*, 1998, p. 251-255 ; H. KLENGEL, *Geschichte der Hethiter*, *HdO* I/34, Leiden, Boston, Köln, 1999, p. 209-210.

92. Lecture de H. WINKLER : "Ma-an-pa-D KAL, dans *KUB* XXI 1 III 32 (*CTH* 76 §17), à corriger, comme le propose S. HEINHOLD-KRAHMER, *TdH* 8, 152-157, en "Ma-an-pa-D U (Manapa-Tarhunda, roi de Šeħa).

successeur, sans doute son fils, Mašduri, ont eu apparemment lieu au cours du règne de Muwatalli, au témoignage du traité conclu entre le roi Tuthaliya IV et Šaušgamuwa d'Amurru vers 1230 av. J.-C.<sup>93</sup>. Cet accord précise en effet : « Muwatalli avait distingué Mašduri, qui fut roi du pays du fleuve Šeha, et avait fait de lui son beau-frère, lui donnant en mariage sa sœur DINGIR.MEŠ.İR (Maššana-İR / Matanazi). Et il l'avait fait roi dans le pays du fleuve Šeha »<sup>94</sup>. Mais un texte énigmatique (*KUB XXI* 33) dont l'auteur est soit le roi Muršili III/Urhi-Tešub, le fils de Muwatalli, renversé par son oncle Ḥattušili, ce qui en ferait un texte pénitentiel, soit un dignitaire chargé de recenser, après sa chute, les « fautes » du roi déchu, donne une version différente des faits :

« ...mon seigneur ne rétablit pas Manapa-Tarhunda dans son pays / [et à...] aussi bien qu'à Muršili il ordonna de nouveau : « Ne rétablissez pas [Manapa]-Tarhunda dans son pays ! » Mais [Muršili] le rétablit dans son pays //... mon seigneur [ne donna pas] <sup>SAL</sup>DINGIR.MEŠ.İR (Maššana-İR) à Manapa-Tarhunda comme belle-fille (É.G[I<sub>4</sub>.A]) /...mais (moi), Muršili, je la lui donnai (*AD-DIN*) » (ou « mais Muršili la lui donna » si on corrige *AD-DIN* en *ID-DIN*, les autres verbes étant tous à la troisième personne du singulier)<sup>95</sup>.

Il est possible de rapprocher ces données de celles fournies par *CTH* 191. L'attitude du roi de Šeha, qu'il ait été réellement malade ou non, a été jugée suspecte par Muwatalli qui l'a vraisemblablement ramené dans la capitale hittite. C'est Urhi-Tešub, soit avant, soit après la mort de son père, qui lui a rendu son trône et donné sa tante Maššana-İR comme épouse au fils de celui-ci, Mašduri. Ce dernier prendra néanmoins le parti de Ḥattušili III lors du coup d'État de ce dernier, ce dont Tuthaliya IV, le fils de l'usurpateur, n'hésitera pas à le blâmer<sup>96</sup>.

Si le fragment *KUB XXIII* 13 + *KBo VI* 27 est daté du règne de Muršili III, on peut admettre, comme l'a proposé H. G. Güterbock en 1992, que ce texte annalistique relatant la révolte d'un roi du Šeha, Tarhunaradu, qui avait cherché à obtenir l'appui du roi d'Aḥhiyawa, a été écrit par l'arrière-petit-fils du premier Grand Roi évoqué par le texte. Il doit alors être restauré de telle façon que [l'arrière-grand-père du roi] (Šuppiluliuma), puis le [grand-père] de celui-ci (Muršili) soient les souverains ayant fait preuve de magnanimité envers le pays du Šeha, dans le second cas du fait du repentir de ses habitants. La capture du rebelle avait permis à l'auteur de ce fragment d'annales (?) d'installer à sa place un « descendant de Mu[wa-UR.MAH] /Muwawalwi »,

93. C. KÜHNE, H. OTTEN, *Der Šaušgamuwa-Vertrag*, *StBoT* 16, 1971 p. 10-11 (*KUB XXIII* 1 II 15-16) ; G. BECKMAN, *HDT* n°17, p. 98-102, §§ 7-8, p. 99.

94. C. KÜHNE, H. OTTEN, *ibid.* (*KUB XXIII* 1 II 24-26); G. BECKMAN, *HDT*, *ibid.*, n°17, p. 99.

95. R. STEFANINI, « *KUB XXI* 33 (Bo 487) : Muršili's sins », *JAOS* 134, 1984, p. 20-30, en particulier p. 25-28 ; HOUWINK TEN CATE, *Anatolian Studies*, *Fs Güterbock*, 1974, p. 127-128 ; S. HEINHOLD-KRAHMER, *TdH* 8, p. 228-231 ; J. FREU, *LAMA* 10, 1989, p. 114-116 ; *Id.*, *LAMA* 11, 1990, p. 26-27.

96. C. KÜHNE, H. OTTEN, *StBoT* 16, 1971, *XXIII* 1 II 14-30, p. 10-11 ; G. BECKMAN, *HDT* n°17, § 8, p. 100.

le prince du Šeha régnant au temps de Šuppiluliuma, et de lui imposer l'obligation de fournir « fantassins et chars »<sup>97</sup>.

Soit que Manapa-Tarhunda, rentré dans son pays par la grâce d'Urhi-Tešub, ait été victime d'une révolte, soit que le dénommé Tarhunaradu ait profité de sa mort pour s'emparer du trône, c'est Muršili III qui aurait reconquis la vallée du Šeha et installé Mašduri dans son pays, si on accepte cette hypothèse.

Mais Tuthaliya IV, cousin germain d'Urhi-Tešub, était lui aussi un arrière-petit-fils de Šuppiluliuma. Et c'est à lui que H. G. Güterbock dans son dernier article consacré à la question de l'Aḥhiyawa veut attribuer la capture de Tarhunaradu et la réinstallation d'un héritier légitime (anonyme pour nous) dans le pays du Šeha alors qu'en 1983/1984 il en laissait le mérite, à l'instar de D. Easton, à l'un des petits-fils du conquérant, soit Muwatalli, soit Ḥattušili III<sup>98</sup>. Il est en effet curieux que, dans l'énumération des générations passées, *KUB XXIII* 13 + ignore celle du « père » de l'auteur du texte dans la seconde restauration proposée par Güterbock alors que celui-ci lui attribuait sa juste place dans sa première hypothèse. Tuthaliya IV a opéré en pays Lukka mais l'inscription de Yalburt qui raconte ses exploits ignore le pays de Šeha. Ce dernier est au contraire cité dans un petit fragment, *KBo XVI* 35, ayant pour auteur Šuppiluliyama II. Dans la première partie de ce qui subsiste du texte Piyamaradu est nommé et, très vraisemblablement, Muwaṭtalli, puis, après une ligne de séparation Ḥattušili (III), désigné comme le grand-père de l'auteur. À ce Grand Roi était attribuée la conquête de nombreux pays. Ne subsistent que trois toponymes, Pašuna, Ka[-ra-ki-ša/ya] ? et <sup>ID</sup>Šeha<sup>99</sup>. On possède des débris des « annales » du roi Ḥattušili III, rédigées à la première personne. La vallée du Šeha ne figure pas parmi les assez nombreux noms de lieu cités dans le texte, à vrai dire fragmentaire, alors que celui de Lukka s'y trouve répété plusieurs fois<sup>100</sup>.

Il est difficile de trancher du fait du caractère extrêmement lacunaire des tablettes. Si l'on accepte la dernière hypothèse de Güterbock, l'usurpation de Tarhunaradu aurait vraisemblablement suivi la mort de Mašduri, antérieure elle-même au traité Šaušgamuwa qu'on peut dater de c. 1230 av. J.-C. Une lettre de Ramsès à son allié Ḥattušili raillait le souhait de Maššana-İR, la sœur de Muwatalli et de Ḥattušili et l'épouse de Mašduri, d'avoir un enfant alors qu'elle avait dépassé la cinquantaine. Il lui envoyait cependant le médecin demandé. Il est certain que ce dernier n'a pu faire de miracle et que Mašduri

97. F. SOMMER, *AU* XVI, p. 314-319 (*KUB XXIII* 13 + *KBo VI* 27 = *CTH* 211.4) ; H. G. GÜTERBOCK, *PAPS* 128, 1994, p. 119 et n. 23 ; D. EASTON, *Antiquity* 227, 1985, p. 189 ; J. FREU, *LAMA* 11, 1990, p. 25-27.

98. H. G. GÜTERBOCK, *Fs S. Alp*, 1992, p. 235-243.

99. S. HEINHOLD-KRAHMER, *OR* 52, 1983, p. 84 ; 91-92 et 94-96 ; J. FREU, *LAMA* 11, 1990, p. 35-36 (*KBo XVI* 35).

100. O. R. GURNEY, « The annals of Ḥattušili III », *AnSt* 47, 1997, 127-139 (*KUB XXI* 6 + 6a+) ; J. FREU, *LAMA* 11, 1990, 36 et 49-52.

n'a pas eu de fils légitime, ce qui pourrait expliquer « l'usurpation » de Tarhunaradu et l'intervention de Tuthaliya IV au pays du fleuve Šeha<sup>101</sup>.

Malgré les incertitudes on peut conclure que Manapa-Tarhunda a disparu vers 1280 av. J.-C. ou un peu plus tard et que Lazpa ainsi que les « îles » mentionnées par *KUB XXVI 91 (CTH 183)* ont été définitivement perdues de vue par le roi de Hatti à partir de cette époque. D'autres soucis plus graves sollicitaient alors son attention à l'autre bout de son empire et aucun texte hittite ne fait plus allusion aux îles de la mer Égée.

### Lazpa et les pays d'Arzawa

La lettre du roi du Šeha, Manapa-Tarhunda, associe trois pays dans l'affaire des *SARIPUTU* déportés par Piyamaradu avec la complicité d'Atpa et de dignitaires hittites : la vallée du Šeha, le Wiluša attaqué par les troupes hittites et Lazpa, pays où, si l'on comprend bien la signification du message, les « tributaires » du roi hittite et ceux du prince du Šeha avaient été déplacés. Mais on peut, sans crainte de se tromper, y adjoindre Milawanda, la résidence d'Atpa au témoignage de *CTH 181*. Les *SARIPUTU*, en apparence contre leur gré, avaient été emmenés au large des côtes anatoliennes, probablement dans une île qu'on identifie en général à Lesbos. Comme Houwink ten Cate et H. Otten l'ont montré, les noms louvites passés en lycien ou en grec ont subi une « sekundärer Lautwandel » a>e : Arma>Erma, tadi>tedi, hanta>kende, etc.<sup>102</sup>. Le nom de la Lesbos grecque est donc un parfait décalque du « toponyme hittite », Lazpa. F. Sommer était pourtant resté sceptique à ce sujet en soulignant qu'aucune ville ne s'était appelée Lesbos alors que le déterminatif URU précède en général le vocable Lazpa. Divers exemples montrent que cette objection n'est pas dirimante mais Sommer faisait aussi remarquer que la tradition avait gardé le souvenir que l'île s'était appelée auparavant Issa et Pelasgia<sup>103</sup>. Une objection plus grave à l'équation Lazpa = Lesbos tient à l'itinéraire des *SARIPUTU* entre l'île et le continent. La voie du retour de ceux d'entre eux qui étaient affectés au service du Grand Roi et des dieux les a ramenés chez Atpa, c'est-à-dire certainement à Milawanda/Milet. Lesbos était éloignée de l'Ionie et située au large de l'Éolide classique. Elle-même est devenue à l'âge du Fer un pays éolien. Un voyage par mer de Milet à Lesbos et retour est sans doute envisageable mais l'impression qui se dégage de la lettre de Manapa-Tarhunda est que le lieu de déportation des tributaires était

101. E. EDEL, *Die ägyptisch-hethitische Korrespondenz aus Boghazköy (ÄHK)*, Opladen, Abh. Rhein. -Westph. . Ak. Wis. 77, 1994, n°75, I p. 178-181 ; II § 142, p. 270-272 (<sup>SAL</sup>DINGIR.MEŠ = Matanazi).

102. HOUWINK TEN CATE, *The Luwian Population Groups of Lycia and Cilicia Aspera during the hellenistic period*, Leiden, 1965, p. 197-201 ; H. OTTEN, *Innsbrücker Beitr. zur Sprachwissenschaft, Vorträge und kleinere Schriften* 42, 1989, p. 18-19

103. F. SOMMER, *AU X*, p. 291.

proche de leur « patrie » d'origine. Si on place le Wiluša en Troade et qu'on accepte l'idée que Lazpa est Lesbos le cadre géographique adopté semble obéir à une logique impeccable. L'obligation où l'on est de faire place à Milet dans ce contexte le rend plus aléatoire. Une conclusion néanmoins s'impose. La vallée du fleuve Šeha devait déboucher non loin de Milawanda/Milet pour que Piyamaradu et Atpa, le « prince-gouverneur » de la ville, aient pu imposer à son roi l'humiliation dont il faisait part au Grand Roi hittite. Dans la lettre *KUB XIV 3 (Tawagalawa)*, le Grand Roi, accouru à l'appel de « Lyciens » d'Attarimma qui avaient subi les assauts de Piyamaradu, décrit ainsi la fin de la dure campagne menée non loin de Milawanda :

« Maintenant, quand [j'eus détruit] le pays d'Iyaland, bien que [j'eusse détruit] tout le pays, par loyauté envers [Milawanda] j'épargnai la seule forteresse d'Atriya. Comme il n'y avait pas d'eau et que mes forces étaient [insuffisantes], je ne pus poursuivre les [déportés] et je me repliai à Abawiya ( <sup>URU</sup>a-ba-w[i₃-ya] ) ».

L'identification du fleuve Šeha au Méandre reste donc une option solide. J. D. Hawkins a contesté la restauration «<sup>URU</sup>A-ba-x[wi-ya] » en *KUB XIV 3 I 47*, mais la situation décrite par la lettre de Manapa-Tarhunda, *CTH 191*, suffit à apporter la preuve qu'il existait une proximité certaine entre Milawanda et la vallée du Šeha. Si Milawanda est bien Milet, comme le soutient Hawkins à juste titre, le pays d'Appawiya peut difficilement se confondre avec l'Abaitis classique située beaucoup trop au nord<sup>104</sup>.

Le second texte qui mentionne Lazpa est une consultation oraculaire, appartenant à la série des « oracles hépatoscopiques (KUŠ) », faite à l'occasion d'une maladie royale. Les noms des personnes citées, la fille royale <sup>SAL</sup>DINGIR.MEŠ.İR (*KUB V 6 II 12*), la reine Tawananna (*ibid. III 74*) et le roi de Mira, Mašhuiluwa (*ibid. III 80*), permettent d'attribuer la tablette à la chancellerie du roi Muršili II, ou à celle de l'un de ses successeurs<sup>105</sup>. Plus remarquable est le fait que « la divinité de Lazpa » et « la divinité d'Aḥhiyawa » soient appelées au chevet du roi en même temps que sa « divinité personnelle » (*KUB V 6 II 57, 60*). L'association des deux noms est d'autant plus intéressante que celui d'Aḥhiyawa était absent de la lettre du roi du Šeha. F. Sommer faisait remarquer à juste titre qu'il s'agissait de deux divinités distinctes mais le rapprochement qui est fait par ce texte entre un pays qui était très probablement une île (Lazpa) et le « grand royaume » d'Aḥhiyawa est à souligner. Si Aḥhiyawa est bien la Grèce mycénienne, on a la preuve que le roi de Hatti, qui entretenait avec ce pays des relations diplomatiques, a voulu adjoindre aux puissances divines indigènes capables de le guérir des dieux étrangers dont il appréciait les pouvoirs. Sa mère avait sans doute été exilée en Aḥhiyawa<sup>106</sup>. Il est probable que pour lui Lazpa était associée d'une façon

104. J. D. HAWKINS, *AnSt* 48, 1998, p. 23 et n. 36 (*KUB XIV 3 I 47*).

105. F. SOMMER, *AU X*, p. 275-294 (*KUB V 6 + XVIII 24 II 12*).

106. F. SOMMER, *AU XIII*, p. 298-306 (*KUB XIV 2*).

ou d'une autre au monde achéen. Or les recherches menées à Lesbos ont mis à jour des céramiques anatoliennes et quelques rares tessons mycéniens. L'île et la côte qui lui fait face n'ont pas été, à la différence de Samos, de Rhodes et du Dodécanèse, des dépendance de la Grèce continentale et des « colonies mycéniennes » à l'âge du Bronze Récent<sup>107</sup>.

Malgré la tentation d'écouter les sirènes de l'homophonie, la rigueur critique indispensable dans ces sortes d'affaires impose de séparer, au moins provisoirement, les deux noms, avec une réserve cependant. Celui de Lazpa peut avoir désigné à l'âge du Bronze Récent un ensemble insulaire situé au sud de Lesbos, dans la zone à forte implantation mycénienne, avant d'émigrer plus au nord à la suite des bouleversements et des mouvements de peuples qui ont caractérisé le XII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècles av. J.-C.

### Les îles et la géographie historique des pays louvites

La publication des empreintes du sceau d'un roi de Mira trouvé à Boğazköy a encouragé J. D. Hawkins à reprendre l'étude du sceau en argent dit de « Tarkondemos » et à comparer les hiéroglyphes gravés sur ces objets avec ceux des inscriptions du col de Karabel, situé dans l'arrière-pays de Smyrne au passage d'un défilé emprunté par la vieille route Éphèse-Sardes et menant de la vallée du Caystre (Küçük Menderes) à celle de l'Hermos (Gediz) à travers le mont Tmolos (Boz Dağları). Le résultat des investigations de Hawkins donne un nouveau souffle à l'étude de la géographie historique de l'Ouest anatolien. Le roi Tarkašnawa de Mira, dont le nom avait toujours paru indéchiffrable sur le sceau de Tarkondemos et sur le relief rupestre de Karabel où il est représenté comme un guerrier tenant la lance et l'arc, devient ainsi, sous sa véritable identité, l'auteur des divers « monuments » où il est nommé<sup>108</sup>. L'inscription A de Karabel a été lue par Hawkins :

« REX TARKASNA-wa REX *mi+ra* <REGIO> / AVIS-li REX *mi+ra* REGIO [INFANS] / ...-CERVUS<sub>2</sub>-*(ti)* REX *mi+ra* REGIO NEPOS »,

et l'inscription C2 :

« REX AVIS REX *mi+ra* <REGIO> / [ku-pa-ta] CERVUS<sub>2</sub>-*ti* INFANS »<sup>109</sup>.

Bien que certaines de ces lectures soient conjecturales et que l'inscription C1 donne toujours lieu à des interprétations contradictoires<sup>110</sup>, il est mainte-

107. W. LAMB, *Thermi*, Cambridge, 1936.

108. J. D. HAWKINS, A. MORPURGO-DAVIES, « Of donkeys, mules and Tarkondemos », dans J. JASANOFF, C. MELCHERT, L. OLIVIER (éd.), *Mir Curad, Fs C. Watkins*, Innsbruck 1998, p. 245-260, fig. 3 = Bo 388/2 et Bo 385/2, impressions de sceaux de « Tarkasnawa REX Mi+ra ».

109. J. D. HAWKINS, « The inscription KARABEL A », *AnSt* 48, 1998, p. 4-8 (photo fig. 3 p. 5 ; copies figs 4-5).

110. J. D. HAWKINS, *ibid.*, 8-9; K. KOHLMAYER, *Acta Praehistorica et Archaeologica* 15, 1983, p. 12-28, 113-117.

nant indéniable que le monument principal du col de Karabel a été gravé sur l'ordre d'un roi de Mira, Tarkašnawa, connu par les bulles de Ḫattuša et par le « sceau de Tarkondemos ». Au col de Karabel il se déclare le fils d'Alantalli, un roi de ce pays témoin du traité conclu entre Tuthaliya IV et son cousin Kurunta, roi de Tarhuntašša, vers 1240/1235 av. J.-C., et, peut-être, le petit-fils de Kupanta-Kurunta, personnage bien connu que Muršili II avait installé comme prince de Mira et Kuwaliya en l'an XII de son règne (1307 av. J.-C.) et qui, semble-t-il, avait vécu, en tant que roi, jusqu'à l'époque de la « paix éternelle » conclue entre Ḫattušili III et Ramsès II en 1259 av. J.-C. Il avait alors échangé une correspondance avec le pharaon au sujet du roi déchu, Muršili (III)/Urhi-Tešub, auquel il était resté fidèle si l'on en croit la réponse négative faite par Ramsès, qui désirait consolider son entente avec Ḫattušili, aux demandes du roi de Mira<sup>111</sup>. Ces données nouvelles, et surtout la lecture des inscriptions du col de Karabel, ont incité Hawkins à présenter une carte mise à jour de l'Occident hittite en acceptant, à juste titre, l'idée que « le pays de Mira », vassal des rois de Ḫatti, avait hérité d'une grande part de l'ancien Arzawa, important royaume dont le souverain avait correspondu avec le pharaon Aménophis III<sup>112</sup>, qui avait un moment balancé la puissance des Grands Rois de Ḫattuša et menacé le Bas-Pays du Ḫatti, mais qui avait été détruit par Muršili II au cours de ses campagnes victorieuses de l'an III et de l'an IV (1316-1315 av. J.-C.)

De ces prémisses qui semblent s'imposer, Hawkins tire une série de déductions plus discutables :

1) Apaša, capitale de l'Arzawa aurait été située à Éphèse; les vallées du Caystre et du Méandre auraient formé le cœur du Mira et de l'Arzawa *stricto sensu* (l'Arzawa minor de S. Heinhold-Krahmer).

2) La vallée du Šeha correspondrait à celle de l'Hermos classique (turc Gediz) mais ce pays aurait aussi englobé celle du Caïcos, sa région côtière faisant face à l'île de Lazpa.

3) Lazpa = Lesbos.

4) Appawiya = l'Abbatis classique.

5) Le mont Arinnanda serait le mont Mycale.

6) Le Wiluša se confondrait avec la Troade.

7) La « lettre de Milawatta » (*KUB XIX 55 +*) aurait été adressée par Tuthaliya IV au « roi » de Mira, Tarkašnawa, le prince connu par ses sceaux et par l'inscription de Karabel.

111. E. CAVIGNAC, *RHA* III/18, 1935, p. 25-29 ; G. BECKMAN, *HDT* n°22D, p. 124-125 ; E. EDEL, *op. cit.* n. 101, *ÄHK* I n°28, p. 74-77 ; II § 49, p. 125-131 (*KBo* I 24 +).

112. V. HAAS, dans W. MORAN, *The Amarna Letters*, Baltimore, 1992, p. 101-103 (EA 31-32).

Il est difficile d'accepter sans les critiquer ces nombreuses affirmations<sup>113</sup>.

Quelques remarques :

1) Le « prince » de Mira, Mašhuiluwa, chassé par ses frères puis intronisé dans son pays par Muršili II, était un membre de la famille royale arzawienne mais le Mira, comme le Šeħa, existait avant la défaite d'Uhhaziti. Il ne peut donc se confondre avec l'Arzawa minor. Les fragments 14-21 des « Deeds of Šuppiluliuma » décrivent les opérations menées par le prince puis le roi hittite de ce nom, son père étant mort sur ces entrefaites, contre les « ennemis d'Arzawa », près d'Aniša (= sans doute Neša/Kaneš) puis dans la région de Tuwanuwa (Tyane, turc Bor) et enfin contre les rebelles du Pitaša et de Mahuirašša qui avaient reçu l'appui des princes arzawiens<sup>114</sup>. Dans cette seconde affaire Šuppiluliuma a dû intervenir en personne à la suite de la défaite du général H̄imuli. Il est passé par le pays de Mira avant d'arriver dans la zone des combats. Il est peu probable dans ces conditions que cette « province » ait été située vers la côte occidentale de l'Asie mineure alors que le Pitaša occupait une partie de la plaine de Konya et que Mahuirašša est à rechercher très vraisemblablement au sud de cette ville, vers Akören (Akviran) ou vers le Morusun Dağ, à l'emplacement de la classique Mourissa<sup>115</sup>. Il semble difficile d'admettre que l'Arzawa, si l'on place sa capitale à Éphèse (Apasa) ait pu étendre aussi loin son emprise, jusqu'au Bas-Pays hittite et que Mira ait été simplement le nouveau nom donné à ce royaume lorsque Muršili II l'a confié à Mašhuiluwa en l'an IV de son règne (1315 av. J.-C.), puis après la rébellion de ce dernier, en l'an XII (1307 av. J.-C.), au fils adoptif de celui-ci, Kupanta-Kurunta<sup>116</sup>. Une autre dépendance de l'Arzawa, le Ḫaballa, est

113. J. D. HAWKINS, « The historical implications », *AnSt* 48, 1998, p. 18-21 ; « The geographical implications », *ibid.*, p. 21-31 (fig. 11 = carte, p. 31) ; ID., « Karabel, 'Tarkondemos' and the land of Mira. New evidence in the hittite empire period in western Anatolia », *Würzburger Jahrb. für die Altertumswissenschaft* 23, 1999, p. 7-14 ; conclusions proches de celles de F. STARKE, *Studia Troica* 7, 1997, p. 452-454 ; F. D. EASTON, J. D. HAWKINS, A. G. SHERRATT, E. S. SHERRATT, « Troy in recent perspective », *AnSt* 52, 2002, p. 75-109, ont repris l'étude du dossier troyen du point de vue archéologique et historique, en grande partie pour défendre la fiabilité des conclusions de M. Korfmann au sujet de la « basse ville de Troie », conclusions qui ont été vivement attaquées par divers spécialistes allemands ; la partie intitulée « The historical geography of western Anatolia in the hittite texts », pp. 94-101 reprend l'exposé de Hawkins dans *AnSt* 48, 1998 sans apporter d'arguments nouveaux.

114. H. G. GÜTERBOCK, *JCS* 10, 1956, frs 18-20, pp. 79-81 ; J. FREU, *LAMA* 11, 1990, 54-56.

115. L. ZGUSTA, *Kleinasiatische Ortsnamen*, Heidelberg, 1984 (KON), § 849-2, p. 402-403, carte 312 p. 403.

116. J. FRIEDRICH, *SV* 1, 1926, p. 95-179 (*CTH* 68) ; §§ 4-6, p. 108-113 ; G. BECKMAN, *HDT* n°1, 1996, p. 69-77 ; G. F. DEL MONTE, « Mašhuiluwa, König von Mira », *OR* 43, 1974, p. 355-368 ; ID., « Neue Bruchstücke zum Manapa-U-Vertrag », *OR* 49, 1980, p. 58-66 ; HOUWINK TEN CATE, « The Mašhuiluwa affair : a join (*KBo* XIX 46) and a duplicate (*KBo* IX 77) to Muršili's comprehensive annals », *StMedit* 1, *Fs P. Meriggi*, 1979, p. 267-292 ; S. HEINHOLD-KRAHMER, *TdH* 8, 1977, p. 90-91 et 179-199 ; J. D. HAWKINS,

mentionnées par la Geste de Šuppiluliuma<sup>117</sup>. Les forces ennemis se replient dans ce pays à la suite des combats qui les ont opposés aux Hittites vers Mahuirašša, les monts Tiwatašša et Kuriwanda (fr. 20 des *Deeds*, *KBo* XIV 7, 10' où URU a été écrit sur le signe KUR avant le toponyme Ḫaballa). Les trois pays louvites avec lesquels Muršili II a conclu des traités de vassalité après sa victoire avaient donc une existence réelle au temps du « grand Arzawa ». Aucun d'eux ne peut se confondre avec « l'Arzawa minor » dont l'emplacement reste indécis.

2) Au cours de sa campagne de l'an III contre le « grand Arzawa » Muršili II a fait sa jonction avec son frère, le roi de Karkemiš, à Šallapa. Comme A. Goetze l'avait proposé il y a longtemps, il faut placer cet important carrefour à la jonction de routes venant de Ḫattuša d'un côté et de Karkemiš de l'autre. La classique Salaberina située au sud du lac Tatta, au carrefour de la voie antique débouchant des Portes Ciliciennes et passant par Tyane (la Tuwanuwa hittite) et de celle menant à Césarée et à l'antique métropole hittite de Neša (Kaneš), puis au cœur du Ḫatti, répond à toutes les conditions requises. Le vocable peut s'expliquer comme un nom composé d'origine hittite formé de Šallapa + arinna (la « source »)<sup>118</sup>. Muršili a ensuite battu ses ennemis sur l'Aštarpa, l'une des deux rivières qui ont formé, avec le Šiyanta, les frontières du Mira après avoir été celles de l'Arzawa. Le Grand Roi en avait précisé les contours dans le traité conclu avec Mašhuiluwa et reconduit en 1307 av. J.-C. avec son successeur Kupanta-Kurunta<sup>119</sup>. Les « limites fluviales » qu'il a ainsi confirmées formaient uniquement la frontière du Mira en direction du « domaine royal » hittite. Il est très probable qu'il faille les identifier aux deux cours d'eau coulant en sens contraire qui se jettent dans l'Eber Gölü (lac XL Martyrum), un lac situé au centre de la péninsule que longeaient les routes en direction de l'Ouest, l'Akar Çay (le Caystre) et le Karaagaç Dere. L'Aštarpa séparait les provinces hittites qui lui faisaient face du pays de Kuwaliya, le second « royaume » reconnu au roi de Mira par le

*AnSt* 48, 1998, p. 21-31 ; de même F. STARKE, *Studia Troica* 7, 1997, p. 452 et nn. 44-46 (Mira = Arzawa) ; *ibid.*, p. 484-487 (biblio.).

117. G. F. DEL MONTE, J. TISCHLER, *RGTC* VI, 1978, p. 79-80 ; H. G. GÜTERBOCK, *JCS* 10, 1956, fr. 20 p. 81 ; J. GARSTANG, O. R. GURNEY, *Geography*, 1958, p. 97-100 ; J. FREU, *Luwiya*, 1980, p. 278-280 ; S. HEINHOLD-KRAHMER, *TdH* 8, 1977, p. 76-79 et 346-348.

118. *RGTC* VI, 333 (Šallapa) et 336 (Šalpa) ; L. ZGUSTA, *KON* § 1148-3, p. 528 ; carte p. 528 (Salaberina) ; J. FREU, *Luwiya*, *LAMA* 6, 1980, p. 259-260.

119. Friedrich, J., *SV* 1, 1926, §§ 9-10, p. 116-119 ; G. BECKMAN, *HDT* n°18, 1996, p. 71 ; J. GARSTANG, O. R. GURNEY, *Geography*, 1958, p. 89-90 ; *RGTC* VI, 269-272 ; S. HEINHOLD-KRAHMER, *TdH* 8, p. 201-204 et 335-340 ; T. R. BRYCE, « Geographical and political aspects of the Muršili's arzawan campaign », *AnSt* 24, 1974, p. 103-116, identifiait la rivière Aštarpa avec le Çarşamba ; de même J. FREU, *Luwiya*, 1980, p. 283-284 ; ID., *LAMA* 11, 1990, carte p. 69 où le Siyanta est bien identifié à l'Akar Çay mais l'Aštarpa toujours considéré comme l'émissaire des lacs Caralis et Trogitis, le pays de Kuwaliya étant situé à l'ouest et au sud-ouest du Çarşamba ; ce dernier cours d'eau se confond sûrement avec le Ḫulaya hittite.

traité. Le Kuwaliya était donc situé à l'est du Mira. Ce dernier État se confondait, quant à lui, avec le « pays de la rivière Šiyanta » que le roi Tuthaliya II avait attribué, au XV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., à un vassal félon, Madduwatta<sup>120</sup>. À partir de là ce dernier était allé soulever ou menacer le Pitašša, Šalpa (identique à coup sûr à Šallapa) et Maraša, ville proche vraisemblablement du fleuve Marašantiya et du cœur du pays hittite. Ce faisceau de données géographiques fournies par un texte juridique du Moyen Empire empêche de localiser le pays de Mira trop loin vers l'ouest, à proximité de Smyrne et de la mer Égée. Parmi les garnisons que Muršili avait maintenues sur le territoire de son vassal après sa victoire, Šarawa doit sans doute être identifiée à la classique Saroua située près de Synnada<sup>121</sup>. Une lettre du roi de Šeha, Mašduri, adressée probablement à Ḫattušili III, dénonce des troubles ayant affecté la ville de Maddunašša<sup>122</sup>. Or cette localité est mentionnée comme un point de départ dans le tracé de la frontière que décrit le traité de vassalité imposé à Mašhuiwu. Elle se trouvait donc à proximité des limites de deux pays, le Mira et la vallée du Šeha, non loin d'une province hittite, et était certainement la cité la plus occidentale du Mira. J. Garstang et O. Gurney avaient rapproché le toponyme anatolien du nom de la cité hellénistique d'Atanassos riveraine du Glaukos, un affluent du Méandre, confirmant ainsi l'identification du Šeha hittite et de ce fleuve<sup>123</sup>. Il est probable que l'inscription de Yalburt, à l'instar de divers autres bas-reliefs rupestres agrémentés de hiéroglyphes et datant du XIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C., avait été gravée sur l'ordre de Tuthaliya IV pour marquer les limites du domaine royal hittite. La ville d'Aura dans laquelle les princes du Mira avaient interdiction de pénétrer était sans doute située tout près, très probablement vers Ilgin, à l'est du fleuve Aštarpa qui formait la frontière des pays louvites face au Ḫatti<sup>124</sup>.

3) Les conquêtes de Tuthaliya IV en pays Lukka énumérées sur les blocs de Yalburt – Wiyanawanda (Oinoanda), Awarna (Xanthos / Arñna en lycien), Pinali (Pina) et Patar (Patara), qui ont toutes conservé leur nom antique en lycien ou en grec – étaient situées à une distance relativement faible de

- 120. A GOETZE, *Madduwattas*, MVAeG 32/1, Leipzig, 1926 ; F. SOMMER, *AU* XIX, p. 329-349 ; G. BECKMAN, *HDT* n°27, p. 144-151 ; H. OTTEN, *Sprachliche Stellung und Datierung des Madduwatta-Textes*, *StBoT* 11, 1969, *passim* ; S. HEINHOLD-KRAHMER, *TdH* 8, 1977, p. 260-275 ; J. FREU, « Madduwatta et les débuts de l'empire », *Hethitica* 8, 1987, p. 123-175 ; F. SCHACHERMEYR, *Mykene und das Hethiterreich*, p. 141-161.
- 121. RGTC VI, 350 (Šarawa) ; L. ZGUSTA, *KON* § 1173-1, p. 545 (Σαρωνα).
- 122. HOUWINK TEN CATE, « *KUB* 23.100, a letter of Mašduris to a hittite king », *JEOL* 28, 1983-1984, p. 64-68.
- 123. RGTC VI p. 266 ; J. GARSTANG, O. R. GURNEY, *Geography* 1958, p. 92 ; *KON* § 113-6 p. 105 (Ἄτταβασσος) ; F. STARKE, *Studia Troica* 7, 1997, p. 451 et nn. 40-41 égale le Šeha aux vallées de l'Hermos et du Caïcos.
- 124. RGTC VI, 57 ; J. GARSTANG, O. R. GURNEY, *Geography*, p. 85-86 (=Amorium) ; J. D. HAWKINS, *AnSt* 48, 22.

Milawanda<sup>125</sup>. La preuve en est fournie par la « lettre de Milawatta », *KUB* XIX 55 +, dans laquelle un roi hittite signifiait à son « fils », c'est-à-dire son vassal, que l'accord conclu entre eux dans une affaire d'otages, n'avait pas été respecté par lui. Il s'agissait en l'espèce de l'échange d'hommes d'Utima et d'Atriya contre des hommes de Pina et d'Awarna<sup>126</sup>. Lors de son avance vers Milawanda, pour répondre aux agissements de Piyamaradu, le Grand Roi (Muwatalli II ou Ḫattušili III) qui avait ravagé le pays d'Iyalanda avait épargné Atriya par égard certainement pour les autorités de [Milawanda], restauration plus probable de la cassure du texte que celle [d'Ahhiyawa]. Les dignitaires qui gouvernaient alors la cité au nom du roi d'Ahhiyawa étaient Atpa, le représentant sur place de son lointain suzerain et un certain Awayana, le second gendre de Piyamaradu et le beau-frère d'Atpa<sup>127</sup>. Or un fragment épistolaire de date incertaine, *KUB* XXIII 83, qui mentionne la ville d'Awarna, parle de l'attaque menée par les troupes hittites, de conserve avec les gens de Dalawa (Tlôs de Lycie) et de Kuwalapašša (lycien Telebehi / grec Telmessos), contre le pays d'Iyalanda. Par ailleurs une lettre de Ramsès II dont Ḫattušili III était le destinataire, *KBo* XXVIII 28, cite un message de son correspondant lui faisant part d'une expédition entreprise par deux princes, certainement ses fils, Nerikkili (sic) et Tuthaliya, contre Iyalanda. Ceux-ci ont peut-être été les auteurs de *KUB* XXIII 83, missive adressée probablement à leur père<sup>128</sup>. Dans son offensive en pays lukka pour répondre à l'appel des habitants qui avaient sollicité son aide après le sac par Piyamaradu de la « capitale provinciale » d'Attarimma (une cité possédant un palais), le Grand Roi était revenu à Appaw[i]ya (la restauration est certaine malgré la dénégation formulée par Hawkins) après avoir ravagé le pays d'Iyalanda. Au printemps suivant, lors de la reprise de sa campagne, il était entré pacifiquement à Milawanda pour constater la fuite de Piyamaradu sur un navire (<sup>GIŠ</sup> MA), et donc vers des îles placées dans la zone d'influence du roi d'Ahhiyawa. Le rebelle avait évacué auparavant ou conjointement et pour la même destination les « captifs » (NAM.RA.MEŠ) qu'il traînait avec lui. Tout se passe en Lycie et en Carie, face à Samos, aux îles du Dodécanèse et à Rhodes, ce qui donne une parfaite

- 125. M. POETTO, *Yalburt*, 1993, *passim* ; J. FREU, *LAMA* 11, 1990, p. 31-32, 39-44, 53-54 (Aura est située vers Ilgin sur la route venant de Šallapa, avant le franchissement de l'Aštarpa).
- 126. F. SOMMER, *AU* III, p. 198-240 ; H. HOFFNER, « The Milawata letter augmented and reinterpreted », *AfO* 19, 1982, p. 130-137 ; T. R. BRYCE, « A reinterpretation of the Milawata letter in the light of the new join piece », *AnSt* 35, 1985, p. 13-23 ; F. SCHACHERMEYR, « Der Milawata-Brief », dans *Mykene und Hethiterreich*, 1986, p. 251-266 ; J. FREU, « La lettre de Milawatta, *KUB* XIX 55 + *KUB* XLVIII 90 (CTH 182) », *LAMA* 11, p. 39-44.
- 127. E. LAROCHE, *NH* n°206 p. 49 (Atpa) ; ID., *NH* n°214, *ibid.* ; S. HEINHOLD-KRAHMER, *TdH* 8, 1977, p. 222-226.
- 128. E. EDEL, *ÄHK* I n°80, p. 188-189 ; II §147, p. 285-286 (*KBo* XXVIII 28) ; RGTC VI, 135 (*KUB* XXIII 83).

cohérence aux données géographiques, historiques et archéologiques concernant cette région au deuxième millénaire av. J.-C.<sup>129</sup>.

4) Au tournant des XV<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles avant notre ère, le prince félon Madduwatta avait enlevé aux autorités hittites de vastes territoires de l'ouest et du centre de l'Anatolie et, entre autres, des « pays » ou des cités appartenant au Lukka comme Attarimma, Šuruta, Ḫu(wa)ršanašša, Walarimma, Iyalanti et Mutamutašša. On a depuis longtemps rapproché ces noms de ceux de populations ou de cités classiques. Le nom d'Attarimma rappelle en effet celui des Termiles (ethnonyme que les Lyciens s'attribuaient), ou celui des « Termianoi » (qui habitaient vers Mobolla). Šuruta a sans doute transmis le sien à la classique Soroda (située près des roches Cyanées), Walarimma à Hyllarima, Iyalanda/Iyalanti à Alinda et Mutamutašša à Mylasa, seul le toponyme de Ḫuršanašša restant isolé. Sauf la lycienne Soroda toutes ces villes étaient situées en Carie, province qui peut difficilement se confondre à cette époque avec le Karkiša/ Karkiya hittite et qui appartenait sûrement au Lukka<sup>130</sup>. Le roi Tuthaliya II avait donc soumis ces régions lors de sa campagne contre l'Aššuwa, qui a été le grand exploit de son règne, avant que Madduwatta n'entreprene une rébellion. Il est très probable dans ces conditions qu'il faille replacer le nom de Ljukka plutôt que celui d'Ardjukka en tête de la liste de ses conquêtes qui serait, si on accepte cette restitution, orientée en gros du sud au nord<sup>131</sup>. Šuppiluliuma plusieurs décennies plus tard a fait la paix avec le roi d'Arzawa, Uḥhaziti, en lui reconnaissant la possession de Puranda et peut-être celle d'Attarimma, de Šuruta et de Ḫuršanašša. Le casus belli invoqué par Muršili dans l'ultimatum lancé au roi d'Arzawa portera en effet sur la restitution de « ses sujets » originaires de ces trois localités<sup>132</sup>. La difficulté est de comprendre, le cadre géographique étant maintenant fixé dans ses grandes lignes de façon définitive, comment les rois de Hatti ont pu maintenir, – avec des éclipses cependant –, leur domination dans l'angle sud-ouest de l'Asie mineure alors que la masse de l'Arzawa puis des États successeurs, Ḥaballa, Mira, Šeha et Wiluša s'interposait entre les provinces du « domaine royal » hittite et les pays de Lukka où se trouvaient situées Attarimma, Iyalanda, Atriya, Dalawa, Pina, Awarna, Kuwalapašša, etc., localités ou « pays » proches de Milawanda / Milet et du fleuve Šeha dont le prince possédait aussi le pays d'Appawiya. Il est donc certain que le Lukka correspondait à un assez vaste territoire qui englobait la Carie et la Lycie et s'étendait de la basse vallée du Méandre jusqu'aux frontières de la

129. Cf. n. 20 (*KUB* XIV 3).

130. J. FREU, *Luwiya*, 1980, p. 306-322 (Lukka) ; ID., *LAMA* 10, 1989, p. 127-128 ; ID., *LAMA* 11, 1990, p. 53-55 ; J. GARSTANG, O. R. GURNEY, *Geography*, p. 107-108 (Karkiša) ; S. HEINHOLD-KRAHMER, s. v. Karkiša, *RIA* V/5-6, 1980 ; contra M. POETTO, *Yalburt*, 1993, n. 157 p. 79 et J. D. HAWKINS, *AnSt* 48, 1998, p. 29 et n. 184.

131. Cf. n. 73.

132. A GOETZE, *AM* 40-41, 52-53 et 58-59 ; S. HEINHOLD-KRAHMER, *TdH* 8, 1977, p. 96 et 113.

Pamphylie. Le fleuve Kaštaraya (Kestros) y formait la limite occidentale du royaume vassal de Tarhuntashša vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère et, moins probablement, celle de l'Arzawa minor aux siècles précédents, si l'on accepte le cadre géographique tracé par M. Forlanini dans ses articles et son Atlas historique. Malgré le démenti que la tablette de bronze lui a apporté, cet auteur reste fidèle à l'idée que Milawanda = la Milyade et non Milet, ce qui semble paradoxal et ne plus correspondre à ses autres options<sup>133</sup>.

5) La sculpture d'un bas-relief représentant un roi de Mira au col de Karabel, situé dans une région qui avait fait partie très certainement de la « confédération de l'Aššuwa » au XV<sup>e</sup> siècle avant notre ère, a sans doute été l'illustration spectaculaire de succès militaires remportés dans cette zone par le roi Tarkašnawa. Les conquêtes réalisées à cette occasion l'ont peut-être été en liaison avec les expéditions menées vers l'Ouest par l'un des Grands Rois hittites de la seconde partie du XIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C., Tuthaliya IV ou Šuppiluliyama II. Ce dernier a opéré dans le pays de Maša, au témoignage de l'inscription du Südburg de Boğazköy. Les quelques sources disponibles au sujet de cette contrée, qui ne semble pas avoir été dotée d'une structure étatique, montrent qu'il s'agissait d'un vaste territoire occupant à coup sûr une grande partie du nord-ouest de la péninsule (en dehors de la Troade) et qui n'était donc pas très éloigné, à sa bordure méridionale, de la région de Smyrne et du col de Karabel. Piyamaradu, installé dans des îles de l'Égée après son embarquement à Milawanda, avait prévu, sinon réalisé, des raids de pillage contre le Karkiya et le Maša à partir de ses bases insulaires qui dépendaient, au moins nominalement, de la souveraineté du roi d'Aḥhiyawa, c'est-à-dire du roi « achéen » de Mycènes. Alantalli, roi de Mira, a sans doute succédé directement à son père Kupanta-Kurunta, lequel avait disparu de la scène après un très long règne, vers 1255 av. J.-C., à une date postérieure à la conclusion du traité d'alliance égypto-hittite. Alantalli avait été l'un des témoins, avec Mašduri, le roi du Šeha et d'Appawiya, du traité Tuthaliya-Kurunta confirmant au cousin du Grand Roi la possession des pays de Tarhuntashša et de la rivière Ḫulaya<sup>134</sup>. Tarkašnawa, s'il a bien été, comme tout le laisse penser, son fils et son successeur, a dû monter sur le trône vers 1230 avant notre ère et a été le contemporain de Tuthaliya IV et de ses fils, Arnuwanda III, qui a régné peu de temps, et Šuppiluliyama II. Il a pu être associé à l'expédition menée contre le Maša par celui-ci et en profiter pour étendre son territoire jusqu'à la mer Égée, face aux îles qui avaient été considérées, pour un court laps de temps, comme des dépendances du Hatti.

133. M. FORLANINI, *Atlante Storico del Vicino Oriente Antico*, fasc. 4/3, *Anatolia : L'Impero Hittita*, Roma 1986 ; ID., « Ancora Millawanda », dans *L'Anatolia occidentale e gli Hittiti*, SMEA 40, 1998, p. 246, carte 2 p. 253 (Millawanda = la Milyade et non Milet).

134. H. OTTEN, *Die Bronzetafel aus Bogazköy. Ein Staatsvertrag Tuthalijas IV.*, *StBoT Beih.* 1, 1988 ; J. FREU, « La tablette Bo 86/299 », *LAMA* 11, 1990, 45-59.

6) L'attribution de la lettre de Milawatta à Tuthaliya IV est une option possible ou même probable du fait du rapprochement qui peut être fait entre les événements connus par l'inscription hiéroglyphique de Yalburst due à ce roi et le contenu de ce message (*KUB XIX 55 + KUB XLVIII 90*). Mais l'allusion qui y est faite à Piyamaradu et surtout le fait que le père du destinataire du message soit désigné d'une façon très négative : « Ton père qui ne souhaitait que mon malheur et qui fut le principal responsable parmi les responsables de mes malheurs... », selon la traduction de H. Hoffner, pose de difficiles problèmes. L'identification de ce personnage appartenant à la génération précédente avec Atpa, sinon avec Piyamaradu, reste très vraisemblable ainsi que celle de son fils avec un prince de Milawatta<sup>135</sup>.

### Les îles de l'Égée dans la documentation hittite

Seuls quatre textes hittites ont fourni une documentation permettant de se faire une opinion sur la situation des îles situées au large de l'Asie mineure à l'âge du Bronze Récent, le cas d'Alashiya/ Chypre étant mis à part. Le fait que les rares données recueillies mettent en cause le roi d'Aḥhiyawa ou des personnages qui, comme Piyamaradu ou Atpa, avaient partie liée avec lui, oriente les recherches vers les grandes îles (Lesbos, Chios, Samos, Rhodes) et les archipels de la mer Égée orientale (en particulier le Dodécanèse). Les Annales de Muršili décrivent la fuite « outre-mer » du roi Uḥhaziti et de ses fils après la défaite de l'Arzawa. La date des événements (an III et an IV du règne) est connue mais les données géographiques fournies par les fragments de cette composition sont rares, pour ne pas dire inexistantes. L'explication du mot louvite, glosé dans ces textes et signifiant sûrement « île », malgré les doutes exprimés à propos d'un texte d'Ugarit<sup>136</sup>, a éclairé le sens de ceux-ci sans fournir de précision géographique utilisable sur leur emplacement. Le choix entre les nombreuses possibilités offertes par la carte du monde égéen ne bénéficie ici d'aucun indice permettant d'aboutir à des certitudes ou à des quasi-certitudes. Il faut se borner à rechercher parmi les « îles » celles qui sont situées en face des pays continentaux où leurs opérations ont conduit les Grands Rois et d'autres personnages connus pour leurs activités dans les zones occidentales de l'Anatolie. Malheureusement la localisation de

135. H. HOFFNER, *AfO* 19, 1982, p. 133 et n. 18 p. 136 ; T. R. BRYCE, *AnSt* 35, 1985, p. 13-23 ; H. G. GÜTERBOCK, « Troy in hittite texts », 1986, p. 38 et n. 17 ; J. FREU, *LAMA* 11, 1990, p. 39-44 (le destinataire de la lettre est un prince de Milawatta) ; contra I. SINGER, *AnSt* 33, 1983, p. 214-216 (le destinataire est le roi de Šeha) ; F. STARKE, *Studia Troica* 7, 1997, p. 454 ; J. D. HAWKINS, *AnSt* 48, 1998 (Tarkasnawa, roi de Mira est le destinataire).

136. F. STARKE, *ZVS* 95, 1981, p. 142-152 ; la réserve formulée par R. H. BEAL, dans *The Context of Scripture II*, 2000, n. 21 p. 85, n'entame pas le pertinence de la démonstration de Starke ; la racine dont est dérivé le mot louvite, 'kuerš-/kurš-' qui signifie « couper », « séparer » pouvait servir à désigner un « navire », corps séparé de la terre ferme ; cf. F. STARKE, *op. cit.*, 1981, n. 28 p. 149.

ces « provinces » où ils ont fait campagne est elle-même sujette à caution. Si l'on admet, ce qui n'est pas absolument certain mais très probable, que la cité de Milawanda/Milawatta était l'ancêtre de la classique Milet, avec son annexe insulaire de Ladé, les îles qui sont mentionnées par *CTH* 183 ainsi que *KUR URU Lazpa*, territoire dont il n'est pas dit expressément qu'il était une île, devaient se trouver au large de ce port. Le terme louvite glosé, *guršawar/guršawan-*, se retrouve dans des textes cadastraux et a servi à former des noms de lieu ou de localités<sup>137</sup>. Des terres cultivées ou des prairies entourées par les bras d'une rivière ont été désignées de cette façon. Il serait donc possible de considérer, tous les comptoirs mycéniens y compris Milet étant situés sur d'étroites péninsules ou des îles, que les dépendances du Ḫatti livrées par un dieu de l'Orage au roi d'Aḥhiyawa se confondent avec Milawanda et les îles voisines. La destruction de la cité par les troupes de Muršili II en 1316 av. J.-C. aurait été suivie quelques années plus tard par sa réoccupation et sa reconstruction sous l'égide du roi de Mycènes. Il est cependant plus probable que ce soient de véritables territoires insulaires dépendant d'un pays vassal du Grand Roi hittite qui aient fourni matière à contestation. Le Wiluša, dont la lettre Tawagalawa nous apprend qu'il a été cause de conflit, sinon de guerre, entre les deux puissances est le meilleur candidat à jouer ce rôle. Il a été un objet de dispute entre deux adversaires qui ne pouvaient, du fait de leurs positions respectives, s'affronter directement. Si l'on identifie le Wiluša à la Troade, Lesbos/Lazpa serait l'île, pauvre en restes mycéniens, passée sous le contrôle de l'Aḥhiyawa après avoir accepté la domination lointaine du roi hittite du fait de son appartenance au Wiluša, solution que ne favorise pas le contexte archéologique<sup>138</sup>. Si le Wiluša avait une position plus méridionale Samos et les îles voisines pourraient convenir. Piyamaradu aurait pu trouver refuge dans l'un ou l'autre de ces territoires insulaires et lancer à partir de là des raids de pillage en direction du Karkiya ou du Maša, actions auxquelles se résignait par avance le roi hittite.

La publication récente par J. D. Hawkins de l'inscription hiéroglyphique gravée sur un bol d'argent conservé au Musée des Civilisations Anatoliennes d'Ankara fournit une attestation équivoque concernant une campagne menée par un « Labarna [Tuthaliya] (écrit MONS [tu]) » contre Tarwiza (Taruiša), ville ou pays dont le nom était un hapax dans les annales du souverain homonyme du XV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., *CTH* 142. Le caractère évolué des signes et de la phraséologie du texte oriente vers le XIII<sup>e</sup> siècle plutôt que vers le XV<sup>e</sup>. Il est donc assez improbable, malgré les trésors d'érudition déployés par Hawkins en faveur de cette solution, que son contenu fasse allusion à la victoire remportée dans l'Ouest par Tuthaliya II. Bien que l'expédition menée vers l'Ouest par Tuthaliya IV et documentée par l'inscription de Yalburst ait été limitée au

137. F. STARKE, *ibid.*, p. 144.

138. W. LAMB, *Thermi*, 1936 ; F. STARKE, *Studia Troica* 7, 1997, p. 454-455 admet que le Wilusa = la Troade.

Lukka, donc au sud-ouest de la péninsule et non au nord-ouest de celle-ci, il est possible que ce roi ait mené des opérations dans d'autres directions que celles décrites par ce texte hiéroglyphique<sup>139</sup>. Il faut par ailleurs remarquer que sur le bol d'Ankara le nom royal a disparu dans une lacune. La restitution '[Tu](thaliya)' est cependant la plus probable.

Troie/Taruiša, si c'est bien cette cité qui y est nommée, aurait donc été un objectif particulier, indépendant du Wiluša et situé vraisemblablement au nord de ce dernier pays<sup>140</sup>.

Une telle conclusion renforcerait l'idée que le Wiluša et les îles adjacentes se trouvaient plus au sud, n'avaient pas de rapport direct avec la Troade et doivent être recherchés à proximité de Milawanda/Milawatta et du Lukka, ce qu'affirment la plupart de nos sources et, en particulier, *CTH* 76.

Le problème posé par la géographie des dépendances insulaires, lointaines et éphémères, du Hatti n'est donc pas résolu. Les questions posées par la chronologie des textes qui les mentionnent et par l'identité des acteurs qui ont joué leur rôle dans la « querelle » entre Hittites et Achéens ne le sont pas non plus, à l'exception des événements survenus en l'an III et en l'an IV de Muwatalli II autour de Milawanda et des « îles ». Le traité Alakšandu, qui semble avoir été la principale cause de friction entre les deux puissances, et la lettre du roi de Šeha, Manapa-Tarhunda, proche dans le temps du traité *CTH* 76 et le premier témoin des agissements de Piyamaradu et d'Atpa, doivent obligatoirement être datés de la première partie du règne de Muwatalli II, avant le départ de la cour pour Tarhuntašša. On préfère maintenant attribuer à Ḫattušili III la pièce maîtresse de ce dossier, la lettre Tawagalawa (*CTH* 181). Il est pourtant difficile de ne pas faire un rapprochement entre la déportation des *SARIPUTU* telle qu'elle est présentée au Grand Roi hittite, très certainement Muwatalli II, par le roi de Šeha et celle des « 7000 NAM.RA.MEŠ » emmenés à sa suite par Piyamaradu selon l'aveu du Grand Roi lui-même dans un message, *KUB* XIV 3 (=*CTH* 181), d'un ton très humble, envoyé à son « frère », le roi d'Aḥhiyawa<sup>141</sup>. La mention qui y est faite d'un grand personnage nommé Kurunta (m<sup>lb</sup>KAL) achève de brouiller les pistes. S'il s'agissait en effet du roi de Tarhuntašša, fils de Muwatalli, installé par son oncle Ḫattušili dans son apanage, dès le succès de son coup d'État (c. 1265 av. J.-C.) aux dires de la tablette de bronze, il serait curieux que son titre royal ne lui fût pas donné. Si on veut faire de ce Kurunta le tuhkanti /tartennu, c'est-à-dire l'héritier du trône, qui est mentionné par la même missive et joue un rôle ridicule dans les négociations engagées avec Piyamaradu, il faut supposer que la missive a eu

139. J. D. HAWKINS, « A hieroglyphic luwian inscription on a silver bowl in the Museum of Anatolian Civilizations, Ankara », *Anadolu Medeniyetleri Müzesi*, Ankara 1997, p. 6-23.

140. J. FREU, « Troie et le monde hittite », *Quaestiones Homericae*, 1998, p. 115-117.

141. Cf. n. 20, F. SOMMER, *AU* I, 2-194 ; O. R. GURNEY, *Silva Anatolica*, 2002, p. 136.

pour auteur son père Muwatalli<sup>142</sup>. Or il est maintenant certain qu'Urhi-Tešub a rempli cette fonction et a porté le titre de tuhkanti à la fin du règne de son père. Supposer que Kurunta adopté par Ḫattušili soit devenu l'héritier du trône à Ḫattuša alors qu'il régnait à Tarhuntašša est démenti par l'absence de toute allusion à une telle situation, d'ailleurs très improbable, dans le texte de la tablette de bronze qui détaille les relations d'amitié et de loyauté réciproque qu'avaient entretenues Kurunta et le futur roi Tuthaliya IV avant l'avènement de celui-ci dans le pays de Hatti<sup>143</sup>. Le « successeur désigné » que Tuthaliya, l'auteur de ce dernier traité et à coup sûr le fils de la reine Puduhepa, avait évincé pour devenir tuhkanti, était certainement son demi-frère aîné, Nerikaili, issu d'un premier mariage d'un roi, Ḫattušili III, qui approchait de la quarantaine ou avait même dépassé cet âge lors de son union avec Puduhepa. Nerikaili était sans doute un jeune prince déjà actif lors de l'usurpation de son père vers 1265 av. J.-C.<sup>144</sup>.

Il est donc pratiquement impossible, comme un dernier article d'O. R. Gurney vient de le montrer, d'attribuer *KUB* XIV 3 à Ḫattušili. Sinon il faudrait accepter l'idée que les activités du rebelle Piyamaradu ont duré très longtemps, au moins un quart de siècle, et que les îles qui lui servaient de refuge ont été des bases de repli durables situées hors de portée du souverain hittite, où le roi d'Aḥhiyawa lui aurait laissé pendant de longues années les mains libres pour agir sur le continent malgré l'ordre, qu'il avait donné du bout des lèvres à Atpa, son représentant à Milawanda, de livrer Piyamaradu au roi hittite<sup>145</sup>. Beau-père d'Atpa et d'Awayana vers 1290/1285 av. J.-C., l'archipirate, né vraisemblablement vers 1330/1325 avant notre ère, n'a guère pu rester actif jusqu'au début du règne de Ḫattušili III et participer à la grande offensive menée contre le Hatti à partir des pays Lukka que décrivent les « annales de Ḫattušili », texte rédigé à la première personne<sup>146</sup>. Il y est dit

142. A. ÜNAL, *op. cit.*, n. 14, p. 32-36.

143. H. OTTEN, *Die Bronzetafel*, 1988, §§ 13-15, p. 16-19 ; G. BECKMAN, *HDT* n°18c, p. 108-117, en particulier p. 112 ; J. D. HAWKINS, a publié le sceau du tuhkanti Urhi-Tešub : « Urhi-Tešub, tuhkanti », dans G. WILHELM (éd.), *Akten des IV. Intern. Kongr. für Hethitologie*, Würzburg okt. 1999, *StBoT* 45, Wiesbaden, 2001, p. 167-179.

144. E. LAROCHE, *NH* n°887, p. 130 (Nerikaili) ; HOUWINK TEN CATE, *BiOr* 30, 1973, p. 255 ; F. IMPERATI, *RHA* XXXII, 1974, p. 144 ; O. R. GURNEY, « The hittite title Tuḥkanti », *AnSt* 33, 1983, p. 97-101 ; ID., « The treaty with Ulmi-Tešub », *AnSt* 43, 1993, p. 13-28 ; Th. VAN DEN HOUT, *Der Ulmitesub-Vertrag. Eine prosopographische Untersuchung*, *StBoT* 38, 1995, p. 96-105 (pour lui Nerikaili, et non Tuthaliya, est le fils de Puduhepa !) ; S. HEINHOLD-KRAHMER, « Althistorische Forschung in der Hethitologie ? », *Grazer Beiträge* 22, 1998, p. 1-12, n. 24 p. 5-6 voit dans l'expédition des princes 'Nerik(a)ili et Tuthaliya' contre Iyalanda mentionnée en *KBo* 28. 28 un argument en faveur de l'attribution de *CTH* 181 à Ḫattušili III. Le fait que cette campagne ait été menée par ses fils et non par le Grand Roi lui-même serait plutôt une preuve du contraire ; cf. O. R. GURNEY, *Silva Anatolica*, 2002, p. 138-139.

145. F. SOMMER, *AU* I, 4-5 (*KUB* XIV 3 I 53-56).

146. O. R. GURNEY, « The annals of Ḫattušili III », *AnSt* 47, 1997, p. 128-129 (*CTH* 82 I 3-5) ; cf. J. FREU, dans *Hittites et Achéens*, *LAMA* 11, 1990, p. 49-51.

que le Grand Roi avait laissé derrière lui à Ḫattuša, avant de partir en campagne, un « guerrier ? » de 12 ou 13 ans. Il s'agissait donc très probablement de son fils Tuthaliya, né de la reine Puduhepa après la bataille de Qadeš, vers 1273 av. J.-C., ce qui permettrait, si l'hypothèse était vérifiée, de dater l'invasion du Bas-Pays hittite de 1260 av. J.-C. environ. A la même date, ou à peu près, le roi d'Aššur, Salmanasar, achevait de détruire le royaume de Hanigalbat. Une telle coïncidence, si elle était confirmée, expliquerait pour le mieux la nécessité où s'est trouvé Ḫattušili de conclure une « paix éternelle » et une alliance défensive avec Ramsès II en l'an XXI du règne de Pharaon (1259/1258 av. J.-C.).

La rédaction de ses « annales » apporte la preuve, malgré leurs mutilations, que le roi hittite a triomphé des menaces venues de l'Ouest, remis dans le droit chemin les vassaux qui avaient été tentés de rompre avec leur suzerain en Mira et peut-être en Šeħa<sup>147</sup> et conforté son neveu Kurunta dans son royaume de Tarhuntashša. Cet « apanage » avait été menacé par l'avance des rebelles mais ses possessions ont été largement étendues vers l'ouest après la victoire hittite, jusqu'aux rives du Kaštaraya (le Kestros classique, turc Aksu). L'idée que Ḫattušili ait poursuivi Piyamaradu à l'occasion des opérations décrites par *CTH* 82 (les « annales ») est contredite par la teneur même du texte de *CTH* 181. Par ailleurs la lettre de Ramsès, *KBo* XXVIII 28, montre que le roi Ḫattušili III, s'il était bien l'auteur de *KUB* XIV 3, n'aurait pas de toute façon été le seul à opérer vers Iyaland et le Lukka et que ses fils avaient eux aussi conduit une expédition dans la région. Faire de Muwatalli l'auteur de la lettre Tawagalawa reste donc l'option la plus probable et est confirmé par le passage mutilé de *KBo* XVI 35 dans lequel un petit-fils de Ḫattušili III, sûrement Šuppiluliyama II, attribué à Muwaṭalli (la restauration est quasiment certaine) la capture de Piyamaradu (<sup>m</sup>*Piyamaradun arha uwatet*) avant d'en venir aux exploits de son « grand-père » Ḫattušili III. Il est donc assuré que le nom de Piyamaradu était absent des annales de ce dernier et qu'il ne doit pas être restauré dans ce texte, sinon à titre rétrospectif<sup>148</sup>. C'est Muwatalli II qui a pourchassé jusqu'à Milawanda l'insaisissable Piyamaradu et l'a contraint à se réfugier dans l'une des îles situées au large de cette cité. Par ailleurs O. R. Gurney a proposé dernièrement de faire du prince Kurunta nommé en *KUB* XIV 3 le TUHKANTI/ TARTENNU cité dans le même texte et de voir en lui le « fils » du Grand Roi chargé de négocier avec Piyamaradu mais récusé et même humilié par ce dernier. Distinct d'Ulmi-Tešub/Kurunta, roi de Tarhuntashša, ce premier Kurunta, fils légitime de Muwatalli, serait mort prématurément, laissant à Urhi-Tešub la charge de tuhkanti et la succession au trône. Il ne faudrait pas le confondre avec Ulmi-Tešub, le frère cadet installé

147. E. CAVIGNAC, *RHA* III/18, 1935, p. 25-29 ; W. WOUTERS, « Urhi-Tešub in the Ramses-letters from Boğazköy », *JCS* 41, 1989, p. 226-234 ; E. EDEL, *ÄHK* I, n°28, p. 74-77; II, § 49 p. 125-131(*KBo* I 24 +).  
148. O. R. GURNEY, *Silva Anatolica*, 2002, p. 136, à propos de *KBo* XVI 35.

par Ḫattušili dans le royaume de Tarhuntashša qui aurait repris par la suite le nom de Kurunta par piété fraternelle<sup>149</sup>. La confirmation de cette dernière hypothèse devrait faciliter la solution des difficiles problèmes posés au sujet du pays d'Aḥhiyawa, de l'auteur de la lettre Tawagalawa et de la question des « îles » dans les textes hittites.

On peut conclure que le rôle joué par les îles de l'Égée dans l'évolution de la « politique étrangère » hittite a été fort mince. Celles-ci n'intéressent l'histoire de l'empire que par les répercussions qu'a eues le problème posé par leur appartenance sur les relations entre les rois de Hatti et d'Aḥhiyawa. Il est probable que la campagne menée par Muwatalli II dans l'Ouest et le traité conclu avec Alakšandu vers 1290 avant notre ère lui ont permis d'obtenir une suzeraineté lointaine et médiate sur des territoires insulaires placés dans la dépendance directe du Wilusa, un royaume louvite auquel il avait imposé sa « protection ». Si l'on attribue à ce pays, où régnait alors un chef achéen (un Alexandre), sans doute adopté par son prédécesseur « indigène » (louvite), la région d'Éphèse et de la vallée du Caystre et qu'on renonce à le chercher en Troade, le fait que les îles placées au large, où ont été retrouvées les preuves d'une forte présence mycéienne, aient été ses dépendances s'explique aisément. Alakšandu pouvait être originaire de l'une d'elles. Les trouvailles archéologiques faites à Éphèse, à Samos et dans le Dodécanèse plaident en faveur de cette solution. Au contraire si Wiluša = Ilios, Lesbos et peut-être Imbros et Tenedos deviennent l'objet de la querelle entre le roi hittite et le roi d'Aḥhiyawa mais la pauvreté en poteries helladiques des sites fouillés dans ces îles pose problème. H. G. Güterbock a fait de l'hypothèse formulée par E. Forrer au sujet de la présence du dieu « troyen » Apollon dans la liste, très courte, des dieux du Wiluša insérée en conclusion du traité *CTH* 76, une quasi-certitude. L'importance du culte de ce dieu à Milet et ailleurs ne permet pas d'en faire un argument dirimant en faveur de l'équation proposée. Quoi qu'il en soit il est certain que la fin du conflit concernant le Wiluša est présentée de façon tendancieuse par le roi hittite en *KUB* XIV 3<sup>150</sup>. Muwatalli II, s'il s'agit bien de lui comme c'est probable, a préservé la suzeraineté des rois de Hatti sur le Wiluša, mais a sans doute renoncé à ses prétentions sur les « îles ». Piyamaradu et ses acolytes n'avaient pas attendu l'accord entre les deux puissances pour agir à leur guise dans une zone maritime où ils disposaient d'une force navale qui faisait apparemment défaut au roi hittite. Quand la menace des « peuples de la mer » se révélera un danger mortel pour l'empire, c'est la flotte d'Ugarit qui sera chargée de surveiller les côtes du pays de Lukka

149. F. SOMMER, *AU* I, 16-17 (*KUB* XIV 3 IV 19-26) ; O. R. GURNEY, *Silva Anatolica*, 2002, p. 139-140.  
150. *KUB* XIV 3 IV 19-26.

dont les criques servaient à coup sûr de ports d'attache et d'abris aux navires ennemis, d'où ils sortaient pour effectuer leurs raids<sup>151</sup>.

### Abbreviations

- AA** *Archäologischer Anzeiger*, Berlin.
- Abh. Rhein.-Westph. Ak. Wiss.** = *Abhandlungen der Rheinisch-Westphalische Akademie der Wissenschaften*.
- ÄHK** E. EDEL, *Die ägyptisch-hethitische Korrespondenz aus Boghazköi I/II*, Opladen 1994.
- AfO** *Archiv für Orientforschung*, Graz.
- AM** A. GOETZE, *Die Annalen des Mursilis*, MVAeG 38, Leipzig 1933.
- AnSt** *Anatolian Studies*, London.
- AoF** *Altorientalische Forschungen*, Berlin.
- AU** F. SOMMER, *Die Ahhijavā-Urkunden*, Berlin 1932.
- BASOR** *Bulletin of the American Schools of Oriental Research*, New Haven.
- BCH** *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Paris.
- BSA** *Annual of the British School at Athens*.
- CTH** E. LAROCHE, *Catalogue des Textes Hittites*, Paris, 1971.
- EA** El Amarna (tablettes de).
- EAT** J. A. KNUDTZON, O. WEBER, E. EBELING, *Die El-Amarna Tafeln* I/II, Leipzig 1915.
- HdO** *Handbuch der Orientalistik*, Leiden.
- HDT** G. BECKMAN, *Hittite Diplomatic Texts*, Atlanta, 1996.
- IstMit** *Istanbuler Mitteilungen*, Berlin.
- JAOS** *Journal of the American Oriental Society*, Boston.
- JARCE** *Journal of the American Research Center in Egypt*, Princeton.
- JCS** *Journal of Cuneiform Studies*, New Haven.
- JEOL** *Jaarbericht van het Voorasiatisch-Egyptisch genootschap «Ex Oriente Lux»*, Leiden.

151. J. NOUGAYROL, RS 20, 238 : 22-23, *Ugaritica* V, 1968, p. 87-89 (l. 23 : ‘gab-bu gišMA.HI.A i-na KUR lu-uk-ka’, « tous mes navires sont dans le pays de Lukka » ; S. LACKENBACHER, *Textes akkadiens d’Ugarit*, LAPO 20, Paris, 2002, p. 193-194 ; J. FREU, « La fin d’Ugarit et de l’empire hittite », *Semitica* 48, 1998, p. 17-39, en particulier p. 27-28 et n. 53 ; T. R. BRYCE, *The Kingdom of the Hittites*, 1998, p. 367-368 ; I. SINGER, « A Political History of Ugarit », dans W. G. E. WATSON, N. WYATT (éd.), *Handbook of Ugaritic Studies*, HdO 1/39, 1999, p. 603-733, en particulier p. 719-725, minimise la portée de ce message.

- JIES** *Journal of Indo-European Studies*, Washington.
- JNES** *Journal of Near Eastern Studies*, Chicago.
- KBo** *Keilschrifttexte aus Boghazköy*, Berlin.
- KH** Khania (tablettes de)
- KN** Knossos (tablettes de).
- KON** L. ZGUSTA, *Kleinasiatische Ortsnamen*, Heidelberg, 1984.
- KUB** *Keilschrifturkunden aus Boghazköy*, Berlin.
- LAMA** Centre de Recherches Comparatives sur les Langues de la Méditerranée Ancienne, Nice.
- LAPO** *Littératures Anciennes du Proche Orient*, Paris.
- MDOG** *Mitteilungen der Deutschen Orient-Gesellschaft*, Berlin.
- MIO** *Mitteilungen des Instituts für Orientforschung*, Berlin.
- MVAeG** *Mitteilungen der vorderasiatisch-aegyptischen Gesellschaft*, Leipzig
- NH** E. LAROCHE, *Les Noms des Hittites*, Paris 1966.
- OLP** *Orientalia Lovaniensia Periodica*, Leuven.
- OR** *Orientalia*, Roma.
- PAPS** *Proceedings of the American Philosophical Society*.
- PdP** *La Parola del Passato*, Roma.
- RGTC** *Répertoire Géographique des Textes Cunéiformes*, Wiesbaden.
- RHA** *Revue Hittite et Asianique*, Paris.
- RIA** *Reallexikon der Assyriologie*, Berlin.
- SAOC** *Studies in Ancient Oriental Civilization*, Chicago.
- SMEA** *Studi Micenei ed Egeo-Anatolici*, Roma.
- StBoT** *Studien zu den Boğazköy-Texten*, Wiesbaden.
- StMedit** *Studia Mediterranea*, Pavia.
- SV** J. FRIEDRICH, *Staatsverträge des Hatti-Reiches I-II*, Leipzig 1926/1930.
- TdH** *Texte der Hethiter*, Heidelberg.
- TVOa** *Testi del Vicino Oriente antico*, Brescia.
- UF** *Ugarit-Forschungen*, Neukirchen-Vluyn.
- VO** *Vicino Oriente*, Roma.
- ZA** *Zeitschrift für Assyriologie*, Berlin.
- ZVS** *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, Göttingen.